

814 NE91

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DU PLAN

LIBRARY
INTERNATIONAL REFERENCE CENTRE
FOR COMMUNITY WATER SUPPLY AND
SANITATION (IRC)



PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT
INTEGRE DE LA ZONE PASTORALE

DU NIGER

(DEPARTEMENTS DE ZINDER ET DIFFA)

Rapport provisoire

Mission d'identification
du 10/12/90 au 02/01/91

Mr BAYARD ISSOUF
sociologue consultant

Chef de la 2ème Mission du Programme

LIBRARY INTERNATIONAL REFERENCE
CENTRE FOR COMMUNITY WATER SUPPLY
AND SANITATION (IRC)
P.O. Box 98190, 2009 AD The Hague
Tel. (070) 814911 ext. 141/142

RIN 10496
LO: 814 NE91

814-NE91-10496

PREAMBULE

La présente étude a été exécutée à la demande du MINISTERE DU PLAN dans le cadre de la mise en place d'un programme de réinsertion économique et sociale des populations nomades déplacées par les sécheresses des années 1971-73 et 1982-84 vers les pays voisins.

La réhabilitation de la zone pastorale dans sa vocation essentielle et la création des conditions de stabilité des habitants dans leurs aires traditionnelles sont les deux tenants de cette volonté politique.

La démarche retenue, pour l'identification des éléments de ce projet, privilégie la recherche d'un dialogue approfondi avec les principaux concernés afin de définir des priorités dans la programmation des actions et d'en assurer une prise en charge adéquate.

Les opérations couvriront l'ensemble de la zone pastorale du Niger, de N'Gourti à Bankilaré, à travers une vision globale son développement et de son intégration harmonieuse à la vie économique de la Nation.

Trois équipes techniques furent montées pour menées le travail d'identification :

Equipe n°1 : départements de Tahoua et Agadès, sous la conduite du professeur Hamidou Sidikou ;

Equipe n°2 : départements de Zinder et Diffa, dirigée par Mr Bayard Issouf ;

Equipe n°3 : départements de Dosso et Tillabery, conduite par Mr Djado Abdoulaye.

Cette étude, qui concerne la zone de Zinder et de Diffa, a été réalisée avec la collaboration de Mme Bayard Mariama Gamatié, consultante en sociologie, de Mr Badamassi Djariri, vétérinaire et de Mr Karbo Attaher, ingénieur hydrogéologue.

INTRODUCTION

L'idée d'un Programme de Développement Intégré de la Zone Pastorale est venue en réponse à un besoin pour l'Etat,

- d'une part, de combler le déficit en matière d'encadrement et d'opérations de développement créé par le retrait de certains Projets (Niger Centre-Est, Elevage Intégré, Sud-Tamesna, notamment), puis, d'asseoir un meilleur équilibre géographique des interventions en direction du monde rural;

- et d'autre part, de promouvoir dans ce milieu des activités susceptibles de sécuriser durablement des populations déstabilisées et des systèmes de production totalement démantelés par des crises climatiques répétées.

La philosophie du programme est de s'appuyer sur les besoins réels exprimés par les résidents de la zone pastorale, directement et par la voie de leurs élus, des grandes tendances observées lors du travail d'identification et des expériences menées par d'autres projets, pour développer des actions propres à réhabiliter les systèmes économiques.

L'objectif principal est d'agir sur tous les facteurs économiques et sociaux de production pour réduire les risques de recours aux stratégies habituelles de migrations massives d'hommes et de bétail dont les conséquences sur la vie de la nation sont toujours désastreuses.

A l'heure actuelle, et compte tenu du sentiment de marginalité, très fort dans la conscience des populations nomades, aucune intervention ne saurait se faire sans une restauration préalable

du capital de confiance perdu par le fait du désengagement de l'Etat et une meilleure connaissance de l'homme, de son milieu, de ses ressources et des rapports qu'il développe avec eux dans son existence quotidienne.

La première partie de ce rapport aborde le contexte de la région visitée en présentant les aspects essentiels de son découpage géographique, administratif, de son peuplement, de la vie économique et social des populations et des ressources qui s'y rapportent.

La mise en évidence des obstacles majeurs à la satisfaction des besoins des habitants permet de cerner, dans la deuxième partie, la problématique de développement de la zone pastorale de Zinder et de Diffa, pour déboucher en troisième partie sur un schéma d'intervention. Celui-ci définit également les axes prioritaires d'interventions dans la conjoncture actuelle, difficile, que traversent les populations nomades ainsi qu'un cadre d'intégration et de pérennisation des actions de développement.

Des propositions seront formulées dans la dernière partie de rapport, sous forme de recommandations en vue de dégager le cadre opérationnel des activités retenues ainsi que les moyens de leurs mise en oeuvre dans les régions.

I - CONTEXTE GENERAL DE LA ZONE PASTORALE DE ZINDER-DIFFA

I.1. CADRE DE REFERENCE :

Le cadre d'intervention du Programme est la "zone pastorale" des départements de Zinder et Diffa. Il est, de ce fait, primordial de s'entendre sur la réalité que renferme cette dénomination.

La difficulté actuelle de définir précisément les contours physiques et juridiques de la "zone pastorale" en tant que territoire particulier, complique énormément l'approche qui doit en être faite dans le cadre de l'identification de ce programme.

La loi 61 - 5 du 5 Mai 1961, qui constitue la seule référence en place aujourd'hui, fixait la limite nord de la zone pastorale sur les lignes de l'isohyète 150 mm. Au sud, la limite de cette zone correspondait à celle de l'habitat sédentaire ou au front nord des cultures, c'est à dire à l'isohyète 350 mm de 1961.

Cette loi est rendue caduque par une multitude de phénomènes naturels et anthropiques parmi lesquels les plus déterminants sont : - la descente de l'isohyète 350 mm à plus de 100 km au sud de sa trajectoire de l'époque, entraînant des sécheresses et les changements des parcours d'élevage,

- et la remontée nord des cultures du fait de la pression démographique et de la rareté des terres dans les zones du sud.

Par ailleurs, au regard des relations économiques, sociales, administrative, politique qui lient cette zone aux autres, particulièrement celle du sud, cette délimitation ne saurait être que formelle.

Par contre, il est indéniable que cette région, dite également zone de l'élevage permanent, abrite des catégories de population dont le mode de vie s'articule autour de la pratique d'un élevage de type extensif.

Dans les départements de Zinder et de Diffa cette population est essentiellement formée d'ensembles linguistiques composés de Touaregs, de Toubous, d'arabes et de Peuls.

En admettant que ces catégories constituent les groupes-cibles du programme de développement, on conçoit par là-même qu'aucune limite théorique ni physique ne saurait, a priori, lui en être définitivement imposée dans la mesure où ces groupes se retrouvent également, selon les circonstances, hors de cette zone.

L'on retiendra, pour faciliter ce travail, que l'espace traditionnellement habité par des populations nomades de toutes origines, sur lequel celles-ci ont marqué des traces de leur présence (ou passage) et qu'elles exploitent à des fins pastorales constituera le cadre d'intervention du programme de développement intégré. Ce qui convient mieux à son objectif de réhabiliter la vocation d'une région pour en sécuriser les résidents.

Dans ce document, cet espace pourra être dénommé, indifféremment, "zone pastorale", "espace pastoral" ou "zone d'élevage", sans que cela se réfère à des réalités autres que celle qui vient d'être convenue.

I.2. LA ZONE D'INTERVENTION :

Elle s'étend sur un territoire vaste de plus de 108.000 Km², dont 70.000 dans le département de Zinder et 38.000 dans celui de Diffa, couvrant ainsi le nord des arrondissements de Tanout, gouré, Maïné-Soroa, Diffa et N'guigmi jusqu'à la frontière tchadienne.

Les populations qui y vivent sont des éleveurs nomades, d'origine touarègue, toubou, arabe ou peule, installés dans cette région à des périodes différentes de l'histoire et, souvent, sur des espaces distincts.

La répartition géographique du peuplement suit approximativement le découpage des principales aires écologiques qui parcourent la zone pastorale.

A l'ouest, la zone des vallées est habitée en permanence par des touaregs. Ce peuplement touareg s'étale d'ouest en est, sans discontinuité, sur tout le plateau de Farack et une partie du nord Koutouss jusqu'au niveau du forage de Aborack.

L'espace toubou prend naissance un peu plus à l'est, à la hauteur du méridien 10° 30'. Il couvre tout le plateau du Manga qui est reconnu depuis longtemps comme étant "par excellence, le pays des toubous pasteurs" (RIOU, in monogr. du Cercle de N'guigmi, 1941).

Les arabes se rencontrent principalement dans le Tintoumma et, en minorité, dans les alentours de Tasker et de Kiringuim.

Quant aux peuls, ils se caractérisent par le fait que leur peuplement ne saurait obéir à aucun découpage territorial de cette nature.

En dehors des cuvettes agro-pastorales du Manga, où leur influence est prépondérante, du nord Dilia et du Tintoumma, où l'élevage des bovins est aléatoire, voire impossible, ils se retrouvent dans toutes les régions, mêlés aux autres ensembles ethniques, selon des règles de cohabitation bien établies.

A ce zonage physique, s'ajoute dans la partie Zinder de la zone pastorale la présence de six centres pastoraux dont l'influence sur le milieu humain se ressent, à des degrés divers, dans des rayons repérables dans l'espace.

L'expérience accumulée par ces centres pastoraux, implantés pour la plupart en Novembre 1985 par le Projet de Développement de l'Elevage dans le Niger Centre-Est (NIR 885, IDA), offre la base d'une connaissance plus profonde du contexte de la majeure partie de la zone d'étude.

I.2.1. LES POPULATIONS RÉSIDENTES :

Dans cette région, les populations sont repertoriées en tribus et groupements (annexe n°..) qui, pour les besoins de l'administration, correspondent aux villages et cantons de la zone sédentaire.

I.2.1.1. LE NORD - ZINDER :

La zone pastorale de Zinder se distingue du reste par le fait qu'elle abrite six centres pastoraux créés, dans le cadre du PDENCE, à Intabanout, N'japtooji, Tenhya (dans Tanout), Tejira, Tasker et Yogoum (dans Gouré).

Un centre est conçu comme une base de services rapprochée, dotée d'une clinique vétérinaire, d'un dispensaire, d'un encadrement mutualiste et des moyens de fonctionnement nécessaire au bon déroulement de sa mission.

Celle-ci consiste essentiellement à faciliter aux éleveurs l'accès aux services sociaux de base, à mettre en place des associations pastorales pour gérer l'espace et à créer les conditions matérielles et organisationnelles en vue de circonscrire les déplacements des éleveurs nomades dans des limites spatiales assez précises.

Le choix de leurs lieux d'implantation a été fait sur la base de critères géographiques d'éloignement par rapport aux centres de services déjà en place (chef lieu d'arrondissements, de postes administratifs, poste d'élevage ou d'un centre pastoral à un autre), de critère de concentration et/ou fréquentation du site, et d'une expertise hydro-géologique.

Actuellement, malgré le ralentissement de leur fonctionnement, ils constituent la pièce maîtresse de toute intervention en zone pastorale.

Les centres pastoraux sont l'acquis indéniable de l'expérience des Projets d'Elevage.

Par la qualité des réponses qu'ils apportent aux éleveurs, la permanence de leur personnel, leur connaissance du milieu et leur rôle par rapport aux structures associatives en place (groupements mutualistes pastoraux, GMP et groupement à vocation coopérative, GVC), ils forment des points d'ancrage importants pour le développement de la zone.

Malgré les recensements successifs, et les informations disponibles dans les CP, un dénombrement précis des habitants de zone pastorale est une tâche très délicate au regard des fluctuations d'effectifs propres à ce milieu. La difficulté majeure vient de ce que les lieux de recensement ne coïncident pas toujours à ceux de résidence, surtout dans le cas des peuls. Ceux-ci, par le fait de leur mobilité, font l'objet d'importantes omissions dans les statistiques régionales.

Si l'on s'en tient aux données du recensement administratif dernier (1988), la population d'origine nomade de Zinder se répartit en neuf (9) groupements de 278 tribus.

Elle forme un ensemble d'environ 55.000 personnes dont au moins 49.000 parcourent régulièrement la zone pastorale.

Le secteur ouest, autour du centre de INTABANAOUT, compte environ 12.000 habitants; c'est, en termes de pression humaine et animale, le plus peuplé. Il offre, en effet, un faciès très intéressant sur le plan pastoral :

- + grandes vallées (Tarka, Eliké,...), facilitant le fonçage d'une multitude de puits traditionnels, environ 190 ;
- + mares semi-permanentes dans certaines vallées, simplifiant l'abreuvement des troupeaux. Utilisées depuis 1984, pour les cultures irriguées, elles sont aujourd'hui les principaux centres de concentration humaine de la zone, notamment sur les sites de EGHADÉ, MOCKTAR, RAFFIA, BIKARO, TADEYNI, TENDE.
- + parcours abondants et variés, convenables à toutes les espèces animales.

En année de crise comme celle-ci, les pâturages arbustifs des vallées peuvent suffire au maintien de petits troupeaux de camelins et caprins particulièrement.

+ marchés nombreux et peu éloignés : Bathé, Gandou, Belbédji, Aderbissanat et Chagnéta, permettant des échanges rapides des produits pastoraux et maraîchers contre des céréales, du thé, du sucre, de l'huile etc,...

Le secteur centre de la zone pastorale de Zinder est celui compris entre les méridiens 8° et 10°30'. Il se caractérise, du point de vue relief, par la prédominance des plateaux.

C'est la zone d'influence des centres pastoraux de N'JAPTOOJI, TENHIA et TEJIRA. La partie Est de ce secteur est habitée et exploitée traditionnellement par les peuls du groupement de Gourbobo. Plus à l'ouest, le territoire est sous la mainmise des touaregs qui en sont, par ailleurs, les seuls résidents permanents. Les autres pasteurs sont considérés comme étrangers ou transitaires et sont traités comme tels.

Ce secteur est, en ces temps de crise pastorale, complètement déserté par les peuls notamment et leurs troupeaux de bovins et par les Bouzous qui comptent parmi les plus nombreux et les plus démunis de la zone. Ceux-ci s'adonnent tant bien que mal aux cultures de contre-saison en escomptant plus une arrivée salubre de l'aide publique qu'un rendement quelconque.

Quant aux peuls, ils séjournent en ce moment-même sur la bordure nord de la zone des cultures où ils rencontrent d'insurmontables problèmes de cohabitation avec les agriculteurs, surtout dans le

Damergou où jusqu'en décembre les champs n'étaient pas encore ouverts au passage des animaux.

La population résiduelle est estimée à environ 22.000 personnes.

Les principales aires de peuplement se trouvent :

+ dans les vallées de TCHINGARAGAN, ABOUZACK, ABUNAZER et TAKOUKOU ;

+ autour des sites de cultures de contre-saison et des mares: FARACK, ADERMELLEM, INGUINI, TARGHAS ;

+ sur certaines poches de pâturage autour de puits: MAGARA

+ dans les environs immédiats des centres pastoraux : à cause des écoles (certaines ont même déménagé de leur ancien site pour s'en approcher), du dispensaire, de l'eau, etc,...

Les échanges se font essentiellement sur les marchés du sud, Tanout, Gari N'marma, Sabon-Kaffi, Ajiri et Birni N'kazaoué.

La zone pastorale de Zinder à l'est du méridien de 10°30' correspond à un territoire fortement marqué par l'influence des Toubous. Malgré la médiocrité des pâturages, ils sont dans leur grande majorité restés stables sur leurs campements habituels.

Il en est de même des Arabes, éleveurs de chameaux et de caprins qui se plaignent plus des pouvoirs publics que de la crise pastorale.

Les centres pastoraux de YOGOUM et de TASKER estiment la population résidente à environ 11.340 personnes réparties inégalement entre Arabes, Toubou Teda (Toubochi), Toubou Dazza

et Azzas (appelés abusivement toubou en raison d'une identité linguistique).

Cette population se concentre essentiellement autour de TASKER (chef-lieu de poste administratif et de certains groupements), de DROUANGA, IDAYE et YOGOUM. A la différence des autres régions, on ne note pas, ici, la présence de mares importantes ni de sites de cultures de contre-saison. Néanmoins les Azzas pratiquent la culture de mil dans certains bas-fonds et cuvettes.

Là également, alors que leur présence était importante dans les années 1981-82, où l'on comptait environ 4000 personnes avec un cheptel de 30.000 têtes de bovins, présence marquée par un chapelet de puits forés puis abandonnés, les Peuls sont aujourd'hui les grands absents de la région. Ils sont pour la plupart originaires de Gouré et, dans une moindre mesure, de nord-Maïné Soroa, et de Bosso.

Cette zone s'ouvre économiquement au sud sur les marchés de Bouti, Kiringuim et Birni N'Kazaoé.

I.2.1.2. LE NORD - DIFFA :

La zone pastorale de Diffa correspond, selon les termes de la loi 61-05 du 5 Mai 1961, au plateau du Manga et à une partie du Tintouma. Mais, avec les modifications importantes des écosystèmes survenues ces dernières années, des régions plus méridionales du N'Gurbaye, du Kaola et du Kadzell se trouvent, par vocation naturelle ou par nécessité, annexées par les pasteurs aussi bien Peuls que Toubous ou Arabes.

Le peuplement peul se déploie actuellement dans ces régions-là jusqu'à la Dilia, "vaste vallée morte, orientée nord-ouest à sud-est, qui descend de Termit au Tchad". Elle constitue une limite entre la zone de peuplement Peul et Toubou. Les arabes se localisent plus au nord du 16^e parallèle, jusqu'au massif de Homodji.

Au dernier recensement, environ 24.129 personnes vivent dans le nord de la Dilia, soit 12 % de la population de Diffa. Quant aux peuls, leurs espaces résidentiels évoluent, par endroit, vers des formes d'agglomérations stables de type villageois, comme à N'guel Beyli, Foulatari et Toumour. Ils forment la composante pastorale la plus importante du Département, de par son nombre essentiellement, environ 54.000 personnes, soit 27 % de la population totale.

L'étude que B. Thébaud et A. Nomao ont menée dans le cadre de l'Aménagement de l'Élevage dans le Département de Diffa (PDENCE), est, à cet égard, une source très précieuse d'informations.

I.2.2. LES POTENTIALITÉS DU MILIEU ET LEUR EXPLOITATION :

I.2.2.1. LES RESSOURCES VÉGÉTALES

La zone pastorale est un ensemble d'unités de terrains très variés. Elle renferme trois parties distinctes :

1) les plateaux sableux : plus vastes, lieux de parcours permanents, à dominance Leptadenia pyrotechnica et Commiphora africana.

2) les vallées et cuvettes : très marquées et nombreuses dans l'ouest de la zone et dans le Manga; à prédominance Acacia radiana, elles sont très convitées pour les pâturages aériens qu'elles offrent en période de végétation et pour la mise en culture.

3) les mares : elles ont un durée de vie moyenne de 4 mois après l'hivernage, et cette durée s'amenuise d'année en année.

Elles sont souvent utilisées pour les cultures irriguées et l'abreuvement des animaux.

Les espèces d'arbres dominants sont le Balanites oegyptiaca, Acacia radiana utilisés aussi pour le pâturage.

1.2.2.1.1 DIAGNOSTIC

a) Les formations naturelles : le tapis ligneux est à l'état dispersé sur les plateaux dunaires avec un fort taux de mortalité de l'espèce commiphora africana et du leptadernia pyrotechnica dans une moindre proportion. Néanmoins, il se dégage une relative stabilité due au tapis graminien en année de bonne pluie. Des peuplements denses sont observés dans les vallées et cuvettes et autour de certaines mares qui bénéficient souvent de protection dans les zones d'influences des éleveurs (puits traditionnel).

b) Les auréoles de dégradation : ils se localisent surtout au niveau des ouvrages hydrauliques qui accusent une forte concentration des animaux, des habitations fixes pour la satisfaction des besoins en bois, autour des mares soumises au régime des cultures irriguées.

1.2.2.1.2 LES PRATIQUES NÉFASTES :

- la confection des puits traditionnels qui demande 200 à 450 morceaux de bois dont 25 à 50 % constitués de bois vert de diamètre allant environ de 10 à 25 cm, et de 1,50 m de longueur.

- l'habitat : les éleveurs dans leur majorité utilisent dans les habitations des racines de préférence acacia radiana jusqu'à concurrence de 40 à 100 selon le type d'habitat.

Avec de telles pratiques, le vent ne joue qu'un rôle secondaire dans le processus de déracinement.

- les cultures irriguées : grandes consommatrices d'épineux pour une protection renouvelée chaque année et qui accentuent les processus d'ensablement des mares.

1.2.2.1.3. QUELQUES EXPÉRIENCES DANS LA ZONE PASTORALE

- l'approche du projet NCE dans la gestion des points, par la responsabilisation des groupements mutualistes pastoraux (GMP) est une base pour des actions de protection du milieu fondée sur des sentiments de propriété.

- certains centres pastoraux ont même menés des opérations de protection des sites par bouturage d'euphorbe, de commiphora africana sur les dunes de plantation d'arbre prosopis juliflora. Bien que limitées, les résultats sont encourageants.

- le service de l'environnement de Gouré a exécuté un programme de protection du forage Teram Jelawi sur 20 ha.

Une palissade en tige de mil, commiphora et leptadernia (mort) a été érigé sur une longueur de 400 m environ.

Là encore il s'est agit de bouturage d'euphorbe, et de mise en terre des plants d'espèces sylvo-pastorales . L'ensemble est protégé par une clôture grillagée.

A Tesker, 65 ha de fixation de dune autour du village ont été réalisés.

Des constats sur le terrain et les entretiens avec les populations des différentes zones visitées, on retiendra que la recurrence des années de sécheresse entamée depuis 1973, a eu pour effet majeur sur l'environnement, une stérilisation des sols et la mobilisation des sables. Cet effet néfaste est dû :

1) au déboisement intensifié par la mort des naturelle des arbres, la coupe pour le fourge aérien.

2) au défrichement excessif pratiqué dans un environnement fragile par des agriculteurs récemment installés en zone pastorale.

3) au surpâturage surtout autour des points d'eau et les fonds de cuvettes;

I.2.2.2. LES RESSOURCES EN EAU :

I.2.2.2.1. RAPPEL DE LA GEOLOGIE REGIONALE :

Les principales formations géologiques qu'on rencontre dans un log stratigraphique donné de la zone pastorale des deux départements de Zinder et Diffa sont les suivantes:

* Les alluvions du Quaternaire:

- alluvions dunaires constituées en général de dunes de sables actives ou fixées, d'une vingtaine de mètres d'épaisseur;
- Les formations du Tchad qui sont des alluvions de delta, fluvio-lacustres complexes.

* Les formations du Continental Terminal;

* Les formations du Crétacé Moyen et Supérieur et Paléocène;

* Les formations du Continental Intercalaire;

* Les formations primaires;

I.2.2.2.2. LES DISPONIBILITES EN EAU DE LA ZONE

La zone pastorale Est dispose d'un important potentiel en eau de surface comme souterraine.

I.2.2.2.2.1. LES EAUX DE SURFACE

Durant l'hivernage, l'eau de pluie remplit les dépressions et les cuvettes interdunaires de la zone. Bien que la plupart de ces dépressions soient insignifiantes, certaines sont suffisamment grandes pour retenir l'eau 1 ou 2 semaines après la pluie (mares temporaires) voire 2 à 3 mois ou même rarement 6 mois (mares semi-permanentes).

Le régime des cours d'eau qui existent dans la région est également fonction de l'abondance de la pluie qui tombe chaque année.

a) Les mares

Comme nous l'avons vu, leur pérennité est liée à la saison des pluies. Elles constituent un important potentiel d'abreuvement des animaux. La plupart du temps, elles sont temporaires et leur

inventaire n'est pas toujours bien précis. Bien que situées dans un terroir donné, elles n'appartiennent à personne et leur mode de gestion est public.

b) Les cuvettes

Ce sont les bas-fonds interdunaires surtout présentes dans les arrondissements de Diffa. Elles peuvent garder l'eau de pluie pendant quelques jours seulement et donc servent à abreuver le bétail temporairement, mais aussi sont utilisées pour la pratique des cultures saisonnières.

c) les cours d'eau et lacs

Du fait de leur situation dans la zone pastorale dite "officielle" (isohyète inférieure à 350 mm de pluie par an), la Komadougou, avec 6 à 8 mois d'écoulement annuel, et la partie Ouest du Lac Tchad constituent une des ressources en eau permanentes de la zone. Ces ressources sont exploitées d'une part par la population sédentaire environnante qui pratique des cultures irriguées et d'autre part par les nomades transhumants lors de leur déplacement vers le Sud à la recherche du pâturage.

I.2.2.2.2 LES EAUX SOUTERRAINES

Pendant la saison sèche, ou chaque fois que les besoins se font sentir, les éleveurs sollicitent l'eau potable fournie par les aquifères souterrains pour leur alimentation et celle du bétail. On distingue dans la zone deux grands ensembles aquifères de part l'âge des formations géologiques qui les contiennent.

a) Aquifères des terrains antérieurs au Quaternaire

Ce sont des aquifères confinés dits "fossiles", du fait de la non ou faible recharge de ceux-ci. L'eau ne se renouvelle presque pas du tout et les observations faites ces derniers temps sur les différents ouvrages qui captent ces nappes montrent une baisse du niveau statique. Ce-ci concerne surtout la partie Est de la zone pastorale c'est-à-dire la zone située dans le département de Diffa.

Les principales nappes rencontrées par ordre chronologique sont les suivantes:

1°) Nappes des formations primaires

Leur existence a été seulement signalée dans l'Ouest de la zone sans un grand intérêt particulier.

2°) Nappe du Continental Intercalaire

C'est la nappe des grès du Farak dans la région. Les ouvrages qui la captent donnent un débit important (jusqu'à 60 m³/h). Cela étant lié à l'importance de la réserve et à la bonne transmissivité de l'aquifère. Cependant, il faut distinguer deux zones où les caractéristiques de l'aquifère sont différentes. Ces deux zones sont séparées par le prolongement du fossé de Téfidet qui passe à la latitude 12°20'.

Dans la partie Ouest, la nappe est libre avec un niveau statique dont la variation est faible, et la profondeur est atteinte dès les 60 premiers mètres.

A l'Est, cette nappe est sous-pression et les forages qui la captent ont une profondeur d'au moins 600 mètres. Elle a été mise en évidence à Chaoua (arrondissement de N'Guigmi) et à Maidugouri (Nigéria).

La qualité de l'eau est bonne, la conductivité électrique est comprise entre 200 et 600 µs/cm en moyenne.

3°) Nappe du Crétacé Moyen et Supérieur et du Paléocène

Elle présente une grande extension comme la nappe sous-jacente du Continental Intercalaire et suit la variation de celle-ci liée aux structures tectoniques définies précédemment; c'est-à-dire la profondeur et le niveau statique variables de part et d'autre du fossé.

A l'Ouest le niveau statique (NS) est compris entre 40 et 60 m.

A l'Est le NS se trouve dans les 500 m.

L'eau est d'assez bonne qualité.

4°) Nappe du Continental Terminal

Elle se localise dans le Nord N'Guigmi au niveau des formations du Termit. La profondeur de cette nappe peut atteindre 450 m. C'est une nappe qui est par endroit sous-pression.

b) Aquifères des terrains Quaternaires

Ce sont les aquifères les mieux connus. Ils ont une eau qui se renouvelle chaque année. La recharge s'effectue par les eaux de précipitation et les eaux de ruissellement superficiel (Komadougou). Ils sont captés par la majorité des ouvrages hydrauliques de la région. Ce sont les aquifères les plus exploités, les plus sollicités à cause de leur accessibilité plus facile.

1°) Nappe moyenne sous-pression du pliocène

Elle est captée par une cinquantaine de forages dans la région à une profondeur comprise entre 100 et 350 m.

Elle offre un artésianisme jaillissant sur la quasi totalité de la partie Est de la zone pastorale (à l'Est du méridien 12° passant aux environs de Mainé-Soroa).

Le niveau piézométrique de cette nappe peut passer de -12 m à +20 m au dessus du sol au moment de la foration des forages (de 1962 à 1980).

Mais actuellement on observe une baisse du niveau statique liée soit à la détérioration des tubages de captage des forages, soit à une surexploitation de la nappe, soit à une vidange souterraine inconnue, ou soit au manque d'alimentation de cette nappe.

La qualité de l'eau est bonne.

Il faut noter qu'à l'Ouest la nappe n'est plus en charge et que son extension est limitée par un axe passant par Kelakam.

2°) Nappe phréatique du Manga

Elle est mise en évidence par les puits traditionnels et les puits modernes de la région. Le niveau statique varie de 5 à 50 mètres de profondeur du Sud au Nord. Une baisse de ce niveau est observée ces dernières années. L'eau est localement (Toumour) très minéralisée (conductivité électrique supérieure à 1000 $\mu\text{s}/\text{cm}$). La recharge de la nappe se fait par les précipitations, la Komadoukou et probablement par la nappe en charge du Pliocène.

3°) Nappes des alluvions dunaires et vallées

Ce sont les nappes localisées par endroits de très faible profondeur (niveau statique compris entre 2.5 et 10 mètres).

Les fluctuations du niveau statique sont très sensibles; on arrive même à l'épuisement total de la nappe au cours de l'année, en fin de saison sèche.

L'eau est de bonne qualité chimique et bactériologique.

1.2.2.2.3. L'EQUIPEMENT HYDRAULIQUE

Il s'agit de toutes les réalisations d'ouvrages (points d'eau artificiels hormis les ouvrages de prise sur la Komadougou) en matière d'hydraulique pastorale, destinés à la satisfaction des besoins en eau de la population qui y vit et de son cheptel.

Un inventaire de tous les points d'eau (puits traditionnels, puits cimentés, forages, mares,...) de la zone pastorale a été fait en 1970 par le BGRM (1) et réactualisé en 1983 par la SOGREAH (2).

Cet inventaire donne pour la zone pastorale Est (Zinder et Diffa) les résultats suivants:

Départements	Arrondissements	nombre points d'eau
	Diffa	141
Diffa	Mainé	294
	N'Guigmi	518
	Gouré	467
Zinder	Tanout	266

(1) Bureau de Recherches Géologiques et Minières

(2) Société Grenobloise d'Etudes et d'Aménagements Hydrauliques

La répartition dans l'espace de ces points d'eau (planches annexes) montre d'une part des secteurs plus munis que d'autres et d'autre part des secteurs suréquipés.

Cette répartition de points d'eau est superposée à la carte des potentialités pastorales établie en 1986 par le CTA et IEMVT (3); elle tient compte de l'aire d'influence de chaque point d'eau en fonction de la disponibilité fourragère, sur 5 mois et sur 9 mois de saison sèche .

Les principaux ouvrages qu'on rencontre dans cette zone pastorale sont les suivants:

- * les puisards;
- * Les puits traditionnels;
- * Les puits cimentés;
- * Les forages;
- * Les stations de pompage.

a) les puisards

Ils ne dépassent jamais une dizaine de mètres de profondeur. Ils sont creusés surtout dans les bas-fonds des cuvettes et les fonds de vallées et captent de ce fait les eaux des nappes phréatiques des alluvions quaternaires. Ils sont dépourvus de tout soutènement. Les puisards sont le plus souvent temporaires. Ils sont approfondis au fur et à mesure de leur exploitation, tant que la nappe ne s'assèche pas.

On les utilise pour l'abreuvement du bétail et les cultures de contre-saison (site de Kangama dans le canton de Kellé). Leur mode d'appartenance est privé, ainsi que le mode de gestion.

(3) Institut d'Elevage et de Médecine Vétérinaire des Pays
Tropicaux

b) Puits traditionnels

La différence des puits traditionnels avec les puisards porte essentiellement sur:

* La profondeur

Les puits traditionnels sont plus profonds, peuvent atteindre 60 m de profondeur voire 80 m.

* Le cuvelage

Les puits traditionnels sont dotés d'un cuvelage et d'un soutènement le plus souvent constitué de bois sec (75%) et de bois vifs (25%); à peu près 200 à 450 morceaux de bois pour la construction d'un puits.

* Les ressources en eau

Si le puisard capte la nappe phréatique donc d'extension locale, le puits traditionnel vise les nappes profondes, de grande extension et de ressources parfois intarissables.

Le puits traditionnel présente une capacité d'abreuvement moyenne et leur mode d'appropriation est privé. Leur gestion est collective, au sein d'une même famille ou d'une même tribu. Le moyen d'exhaure fréquemment utilisé est constitué d'une puisette qui plonge dans la nappe à l'aide d'une corde soit tirée manuellement, soit coulissant sur une poulie en bois ou en acier, tirée par un animal (âne, chameau,...).

Il n'existe pas de véritable margelle autour du puits traditionnel.

c) Puits cimentés

La zone pastorale Est connaît plusieurs expériences dans la réalisation des puits cimentés ou leur aménagement.

On distingue:

• Puits type OFEDES

Ce sont les puits cimentés les plus anciens. Ils sont creusés sur les plateaux dunaires là où l'accessibilité de la nappe est un peu difficile par les éleveurs. Leur diamètre est de 1.80 m. Le captage se fait au moyen des buses perforées. Ils donnent un gros débit donc une grande capacité d'abreuvement. Ils ont une durée de vie assez longue.

* Puits type CECI

Le CECI est entrain de mettre au point dans le département de Diffa une nouvelle technique dans le fonçage et l'aménagement des puits.

1°) Réaménagement des puits type OFEDES

C'est un réaménagement de surface qui consiste à l'installation d'un portique pour faciliter l'exhaure, et la création d'abreuvoirs tout autour de l'ouvrage.

2°) Réaménagement des puits traditionnels

Il s'agit d'une technique de consolidation des puits traditionnels qui vise à augmenter le débit du puits par la réalisation d'un bon captage. Il existe trois méthodes de consolidation:

- consolidation par briques hollandaises;
- consolidation mixte (briques hollandaises et cuvelage en béton armé);
- consolidation sélective (pose des briques hollandaises selon la nature des terrains géologiques).

(1) CECI : Centre d'Etude et de Coopération Internationale,
ONG canadienne.

3°) Puits type CECI ss

C'est la nouvelle génération des puits de la zone. Le diamètre est inférieur au diamètre des puits type OFEDES.

Le mode de gestion des puits cimentés est différent selon qu'il s'agisse d'ouvrage public ou un ouvrage attribué à une collectivité (GMP, Groupement Mutualiste Pastoral).

d) Forages et stations de pompage

On distingue les forages à motricité humaine des centres pastoraux du département de Zinder et les forages artésiens du département de Diffa. Le débit de ces ouvrages varie actuellement de 1 à 4 m³/h.

Il y a six forages équipés de stations de pompage à Tasker et dans le secteur autour de Tejira. Ce sont des forages à très gros débit avec adduction pour l'alimentation des abreuvoirs. Ils sont capable d'abreuver plusieurs milliers de têtes de bétail par jour. Mais cette caractéristique présente certains inconvénients tels que la dégradation de l'environnement autour de ces points d'eau et une propagation des maladies contagieuses.

I.2.2.3. LES SYSTEMES DE PRODUCTION PASTORAUX

Si l'on se réfère à la fréquence et à l'amplitude des déplacements des différents groupes et de leur bétail, les systèmes de production pastoraux de Diffa et Zinder peuvent être regroupés en deux grandes catégories :

a) Le système de nomadisme, caractérisé par des déplacements désordonnés et non programmés, souvent sur de grandes distances de l'ensemble ou de la quasi-totalité des membres de l'unité de

production et de leur bétail à la recherche de l'eau et/ou du pâturage ; "l'élevage nomade" est essentiellement le fait des éleveurs peulhs wodaabé en début de saison des pluies ou en année de sécheresse marquée.

De ce fait ce groupe passe pour être (aux yeux des autres éleveurs) le plus instable et le plus perturbateur ; son intégration dans tout schéma de gestion des pâturages et des points d'eau sera difficile même si elle est tout à fait incontournable.

b) Le système de transhumance : il est caractérisé par des mouvements pendulaires selon un axe généralement orienté du nord au sud et suivant un itinéraire fixé d'avance ; aux termes de ces déplacements, les éleveurs (il s'agit en général d'une partie des membres de l'unité de production) reviennent sur leurs pâturages et leurs points d'eau de saison sèche après un séjour sur les terres salées de Téquidda ou de la région de Termit.

Cette pratique est le fait des éleveurs Touaregs, Arabes, Fulbé, ces derniers exploitent pendant la saison des pluies les pâturages de saison sèche des premiers groupes avant de se replier à la limite sud de la zone pastorale, voir en zone agro-pastorale.

Cette typologie, basée sur la plus ou moins grande mobilité des producteurs et de leurs animaux peut être complétée par une autre, basée sur la déversification des activités au sein des unités de production.

On pourrait alors distinguer :

- les systèmes peu diversifiés ;
- les systèmes diversifiés.

I.2.2.3.1 LES SYSTEMES DE PRODUCTION PEU DIVERSIFIES

Ils se caractérisent par le nombre limité des activités associées à l'élevage.

a) Le système de production peulh wodaabé, dans lequel toute activité autre que l'élevage n'est pratiquée qu'en cas de crise, d'abord comme élément d'une stratégie de survie, ensuite pour relancer la production animale ; il en est ainsi de l'agriculture mais aussi et surtout de l'exode vers les centres urbains (y compris hors des frontières nationales) pour la vente de substances médicinales de la pharmacopée traditionnelle.

b) Le système de production Touareque : ici l'élevage peut être associé au commerce caravanier pour l'élevage de sel de Bilma ou de Téguida contre les céréales de la zone agricole.

c) Le système de production Arabe : ici l'élevage est souvent associé au commerce transaharien pour l'échange de bétail (généralement des camelins) contre des produits algériens ou lybiens.

d) Le système de production Dazza : l'élevage y est de plus en plus associé au commerce transaharien sur lequel ce groupe tente d'imposer sinon son monopole, du moins un contrôle strict des principales pistes.

L'activité commerciale des Dazza peut également porter sur l'échange de sel de Bilma contre les céréales du sud ;

elle serait, semble-t-il, organisée et réalisée par les femmes.

I.2.2.3.2. LE SYTEME DE PRODUCTION DIVERSIFIÉS :

a) le système de production Azza, dans lequel l'élevage est associé à une agriculture pluviale dans les fonds de cuvettes, à l'artisanat et à la chasse dont les produits sont soit auto-consommés, soit vendus.

b) le système de production des Bouzou :

Les Bouzous représentent l'un des sous-groupes des "Kel Tamajeck" (ceux qui parlent le Tamacheck) ; il est composé de forgerons, d'anciens captifs affranchis et autres dépendants des Touaregues. Leur élevage, généralement faible en volume est associé à une agriculture pluviale ou de contre-saison, à l'artisanat, mais aussi et surtout à l'exode vers les centres urbains et à l'étranger.

c) le système de production Fulbé : ici l'élevage est associé à une agriculture pluviale dans les cuvettes du Manga notamment, pour l'auto-consommation, mais aussi et de plus en plus à l'exode vers les villes intérieures et à l'étranger.

Les systèmes Touaregue et Bouzou sont spécifiques au département de Zinder ; par contre les systèmes wodaabé, Fulbé, Dazza et Arabe se retrouvent dans les deux départements.

I.2.2.3.3. BILANS DES SYSTEMES DE PRODUCTION

Ce bilan sera établi à partir de trois éléments :

- la composition des troupeaux ;
- la taille des troupeaux ;
- la commercialisation du bétail.

Ces trois éléments seront eux mêmes présentés à travers des données provenant soit de recensements administratifs effectués en 1980 (Zinder) soit d'observations personnelles au cours de la mission; il ne s'agit donc que des ordres de grandeurs qui ne doivent être manipulés qu'avec la plus grande réserve même si les tendances qui s'y dégagent se retrouvent pour l'essentiel dans des travaux plus approfondis et assez récents (THEBAUD B. 1987).

I.2.2.3.3.1. COMPOSITION DES TROUPEAUX :

Il s'agit du poids (exprimé en unité bétail tropical), des différentes espèces qui composent le troupeau.

Syst. de prod.	'Bovins	'Ovins	'Caprins	'Camelins	'Equins	'Asins
Dazza	0,6%	0,7%	3,6%	90,0%	2,4%	2,7%
Azza	-	1,9%	14,1%	73,6%	8,3%	2,0%
Wodaabé	83,3%	6,3%	-	4,2%	0,7%	5,6%
Touaregue	2,0%	25,2%	10,6%	53,5%	1,5%	7,3%
Bouzou	-	2,0%	53,1%	-	-	44,9%
Arabe	-	3,9%	8,6%	78,8%	4,0%	4,6%
Fulbé	7,7%	18,6%	19,9%	41,5%	1,7%	10,6%

Le tableau ci-dessus fait apparaître les points suivants :

- la particularité du troupeau wodaabe, le seul où les bovins constituent l'espèce dominante. Sans vouloir établir de lien de causalité directe, on notera cependant que c'est également le seul système de production réellement nomade.
- la similitude entre troupeaux Dazza, Azza et Arabe dans lesquels dominent les camélins.

La disparition des bovins dans les troupeaux Dazza, Azza, Arabe et surtout Touaregue est un phénomène relativement récent ; il fait suite aux mortalités du cheptel enregistré en 1984/85.

- l'importance des caprins et des asins dans le troupeau Bouzou.
- le faible poids des bovins dans le troupeau Fulbe ; on notera ici que la forte proportion de camélins est à la zone où les observations ont été faites (PA de Tesker) et ne reflète pas la situation générale caractérisée par la place centrale qui occupent les caprins dans les troupeaux des peulhs fulbé.

I.2.2.3.3.2. LA TAILLE DES TROUPEAUX :

Elle est exprimée ici par le nombre d'unités bétail tropical (UBT) par personne et se présente ainsi qu'il suit :

- Troupeau wodaabe :	3,5 UBT/personne
- " Arabe :	1,8 "
- " Dazza :	1,5 "
- " Touaregue :	1,4 "
- " Fulbe :	1,0 "
- " Azza :	0,7 "
- " Bouzou :	0,7 "

Ce qui frappe de prime abord, c'est la disparité qui existe dans la taille des troupeaux possédés par les différents groupes, les troupeaux Azza et Bouzou représentant à peine 17 % du troupeau wodaabe.

Par ailleurs ces chiffres ne tiennent pas compte ni des inégalités au sein d'un même groupe, ni des animaux confiés aux pasteurs par des agricultures, des commerçants ou des fonctionnaires de la zone sud ; car selon les informations fournies par des éleveurs Fulbe rencontrés à N'Guel Beli, les

troupeaux conduits par eux appartiennent pour l'essentiel à des non pasteurs d'où leur sentiment d'avoir été dépossédés.

On notera également que sauf dans le cas des peulhs wodaabé, la taille des troupeaux se situe nettement en deça du minimum vital de 3 UBT/personne souvent avancé.

I.2.2.3.3.3. COMMERCIALISATION DU BÉTAIL

Elle est marquée par deux aspects très préoccupants :

- la structure des animaux présentés sur les marchés ;
- l'évolution des termes de l'échange pastoral.

a) la structure des animaux présentés

Il s'agit de la répartition par sexe et par classe d'âge des animaux présentés par les éleveurs sur les marchés.

Celle des bovins présentés sur le marché de Gourbobob (Zinder) le 20/12/90, sans être représentative de l'ensemble de la zone couverte par l'étude, n'en est pas moins édifiante et inquiétante:

- genisses	30 %
- vaches	20 %
- taurillons	40 %
- veaux/velles	10 %

Elle traduit en effet un phénomène extrêmement dangereux de décapitalisation par vente d'un grand nombre de jeunes animaux (80 %) et de femelles reproductrices (50 %).

b) les termes de l'échange pastoral

Il s'agit des prix relatifs des produits animaux par rapport aux céréales.

Ainsi qu'il s'agisse de vente ou de troc, d'animaux sur pied de lait ou de beurre, les observations et les informations collectées auprès des éleveurs sont toutes concordantes et traduisent bien une évolution défavorable pour les éleveurs depuis deux à trois ans, du fait des déficits pluviométriques et de la dévaluation de Naira (monnaie du Nigéria).

Le bilan qui vient d'être dressé traduit la crise profonde que traversent l'ensemble des systèmes pastoraux de la zone d'étude. Pour certains producteurs, cette crise remonte aux années 1973-1974 ; pour d'autres elle est plus récente (1984-1985). Dans les deux cas elle semble avoir atteint un point culminant en 1990 du fait du déficit fourrager enregistré.

I.2.2.4. LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET ARTISANALES :

Dans la zone pastorale deux composantes caractérisent le système de production.

- les cultures pluviales : la culture de mil se pratique par endroit sur des surfaces restreintes dans les bas-fonds. les rendements sont aléatoires et suffisent de moins en moins à assurer les besoins alimentaires de la famille.

Les mares semi-permanentes et les cuvettes sont souvent exploitées pour la production maraîchère (gombo, salades, chou etc...) et de céréales aussi. Les produits maraîchers s'échangent sur les marchés contre du mil, du thé, de l'huile, des vêtements, chaussures, pommade, ...).

- L'élevage : l'élevage dominant est celui des camélins, caprins et ovins par endroit.

Les familles disposent de troupeaux de petite taille, 3 à 10 têtes en moyenne toute catégorie confondue. Les bovins, en majorité décimés par la sécheresse de 1984 sont peu nombreux. Ils sont élevés par les Peuls alors que les Touaregs, Toubou et Arabes affichent une préférence pour les camelins. Quant aux caprins on les rencontre un peu partout en raison de leur résistance et de la facilité de leur écoulement. Au moment des premières pluies les touaregs et peulhs remontent vers le nord avec les troupeaux vers les terres salées et ne reviennent qu'en saison froide pour exploiter leur zone traditionnelle.

Cette forme de déplacement ne concerne que les éleveurs qui possèdent des troupeaux importants.

L'exode des jeunes hommes et femmes au Nigéria des tribus Jijiirou (lignage important du groupement Peul de Tanout) est une réponse importante au manque de ressources.

Ils s'y emploient comme gardiens de maisons et boutiques ou vendent des plantes médicinales. A leur retour ils achètent du mil et autres biens de première nécessité.

Les revenus de l'exode suffisent à peine à couvrir les besoins alimentaires de la famille. Ils ne sauraient être réinvestis dans le cheptel si le contexte demeure incertain.

En outre la dégradation croissante des ressources naturelles compromet la viabilité physique et économique du système de production pastorale. Quant aux besoins agricoles des pasteurs, ils ne sauraient être résolus que dans le cadre de la complémentarité entre les deux strates écologiques.

1.2.2.4.1. COMMERCIALISATION DES PRODUITS :

Les opérations commerciales s'effectuent à deux niveaux : interne et externe.

a) Commerce intérieur des produits d'élevage :

Le commerce intérieur se fait à travers les marchés qui se tiennent dans des villages.

Les sous-produits de l'élevage (lait, beurre, fromage) sont gérés par les femmes qui les écoulent pour se procurer du mil ou autres biens dont elles ont besoin.

En dehors de la vente des sous-produits de l'élevage les pasteurs vendent leur bétail pour subvenir aux besoins familiaux.

Les distances entre les marchés handicapent sérieusement les échanges entre la zone pastorale et le sud agricole.

Par ailleurs, les cours des produits sur les marchés intérieurs sont défavorables à l'éleveur. Les ventes sont difficiles même si la disposition au déstockage existe.

La dégradation des cours du bétail est due à l'insuffisance du pâturage et à l'affluence massive des animaux sur les marchés. La loi de l'offre et de la demande établit des prix dérisoires. A titre d'exemple un bouc ou un mouton estimés à 5 000 FCFA et 10 000 FCFA en temps normal se vendraient à 2 000 et 6 000 FCFA actuellement sur les mêmes marchés, d'où une chute de 40 à 60 % en valeur.

En d'autres termes même si les cours des céréales (mil, sorgho) se stabilisent au cours de l'année, l'éleveur sera contraint de vendre de plus en plus de têtes de bétail pour acquérir la même

quantité de produits.

A ce propos, l'impact des boutiques coopératives installées par l'OIT et le PENCE dans le but de réduire les charges d'approvisionnement en produits de première nécessité (mil, thé, sucre, huile...) pourrait jouer un important rôle de stabilisateur .

b) Commerce extérieur du bétail :

En dehors du commerce interne qui se pratique sur les marchés nationaux, certains groupes (touareg, arabe, toubou) exporte des chameaux vers la Lybie.

Cette activité extrêmement rentable est confisquée par des intermédiaires lybiens résidant au Niger qui sont malheureusement seuls maîtriser l'ensemble de cette filière.

Cependant la commercialisation du bétail pourrait être un test de santé fort opportun pour les organisations pastorales et un moyen en cas de succès de conforter leur assise. Un chameau d'une valeur de 75 000 Fcfa sur le marché national revient à 250 000 voire 300 000 FCFA rendu en Lybie après 2 mois de route.

Pour ce faire des mesures administratives doivent être prises pour faciliter les diverses transactions puisqu'aucune entrave n'existe du côté des banques (Balinex et autres banques de la place) pour les transfert de fonds.

L'expérience d'une caisse rurale d'épargne mérite d'être tentée par un GMP spécialisé dans l'exportation du bétail. Les bénéfices issus de la vente pourront servir à la constitution d'un stock de sécurité en produits de première nécessité.

Par contre l'exportation du bétail vers le Nigéria est très limitée compte tenu du taux de change actuel de la naira (= 25 FCFA) qui fait apparaître le CFA comme monnaie forte. La dévalorisation de la naira accroît la concurrence des produits nigériens ayant un faible contenu en importation et en même temps limite les exportations (bétail par exemple) vers le Nigéria.

I.2.2.4.2. ACTIVITES FEMININES

En dehors de l'artisanat, l'activité de la femme se confond à la vie pastorale en ce sens que la limite entre les tâches domestiques et productives n'est pas significative.

la femme nomade est d'abord une ménagère qui ramasse du bois prépare les repas, soigne l'habitat et éduque les enfants.

La quête de l'eau est la principale activité autour de laquelle s'organise la vie des familles et des troupeaux.

L'essentiel des contraintes de la vie de la femme s'y trouvent liées. En effet, elle procède à la fois à l'exhaure de l'eau pour les besoins de sa famille et du bétail et au transport vers les campements.

Cela ne la prive pas de participer à la conduite du troupeau aux pâturages.

Dans l'exploitation des troupeaux, elle est responsable de la production et de la gestion des sous-produits (lait, beurre, fromage).

Toute autre activité qui se situerait en dehors de cette organisation, ne saurait être que secondaire. Les occupations féminines bien que complémentaires à celle des hommes dans le travail pastoral sont lourdes et de plus en plus pénibles.

Il arrive aussi qu'elles pratiquent un petit commerce de thé sucre, condiments, galettes, etc...

Pour cette activité, elles sont souvent amenées à fréquenter les marchés et même à se rendre au Nigéria.

Toutes ces activités sollicitent un investissement entier des femmes. Des contraintes importantes affectent chacune de ses tâches :

- le pilage, pour la transformation des céréales est un travail répétitif;
- le ramassage du bois, qui implique le transport sur des distances importantes. Il est répétitif également en raison des charges limitées que la femme peut supporter.
- l'acquisition de l'eau, avec des techniques d'exhaure rudimentaires (manuel ou animal) est, dans le travail des nomades le plus épuisant, tant par l'énergie qu'il faut y dépenser que par sa durée. Ces efforts du physique ^{deviennent} plus astreignants quand elle ne possède pas d'animal d'exhaure ou d'un parent (enfant ou autre) pour l'aider. A cela s'ajoute la faible capacité des puisettes, la fragilité des cordages, l'usure des mains sous l'action des cordes, le manque d'hygiène de l'eau.

Concernant l'élevage et l'exploitation de ses sous-produits, l'insuffisance de la couverture sanitaire et le manque d'aliments complémentaires comme le son ou les graines de coton conjugué au déficit du pâturage constitue un sérieux obstacle à l'épanouissement économique de la femme.

En effet, les quantités de lait tirées de la traite arrivent à peine à satisfaire les besoins d'alimentation ; par conséquent, les excédents de lait à transformer sont maigres voire inexistants.

Or, c'est principalement à partir de cette activité que la femme nomade arrive à tirer des revenus si maigres soient-ils.

Concernant le petit commerce, les limites sont relatives :

- à la faiblesse des bénéfices,
- au manque de la liquidité dans la zone
- l'enclavement pose aussi des problèmes d'approvisionnement : les marchés sont éloignés
- aux contrôles douaniers très sévères.

Dans la mesure où le temps le lui permet la femme s'adonne également à l'artisanat.

I.2.2.4.3. L'ARTISANAT :

Sur l'ensemble de la zone visitée, qu'il s'agisse de production masculine ou féminine, l'artisanat présente les mêmes caractéristiques.

C'est une activité ralentie, auto-consommée, complémentaire à l'élevage et qui ne fait pas vivre ceux qui la pratiquent.

Bien qu'il y ait une spécialisation par sexe (c'est-à-dire les hommes et les femmes ne produisent pas les mêmes articles), les femmes sont plus nombreuses à pratiquer cette activité pour laquelle il existe une gamme aussi variée que riche d'objets utilitaires et décoratifs. Très souvent ces deux critères s'allient au sein d'un même produit (ex : couteaux, selles, sabres, nattes, "tessabart").

Les matières premières suivantes sont travaillées :

- + le bois, le fer, l'argent par l'homme,
- + l'argile, les feuilles de palmiers, les poils de chameaux et de petits ruminants par la femme ;
- + la peau s'utilise par les deux sexes.

Les principales contraintes sont essentiellement imputables à :

- la faiblesse de la production
- aux problèmes d'approvisionnement en matière premières liés à leur cherté et à l'éloignement des marchés ;
- au manque de temps libre : les principales occupations de la femme, tâches ménagères, activités pastorales, lui empêchent de s'adonner pleinement à la production artisanale ;
- au manque de débouchés viables à cause de l'absence de liquidité dans la zone et d'une filière organisée d'écoulement à l'extérieur de l'espace de production.
- à l'archaïsmes des techniques de production.

Au regard de toutes ces occupations, on peut dire que la femme évolue dans des conditions de vie et de travail difficiles et rudimentaires sans aucune base économique fiable. En effet, les activités qui étaient susceptibles de lui générer des revenus prioritairement utilisés pour compléter les apports de l'homme sont devenues aléatoires du fait de la situation éco-climatique difficile.

Avec la rareté des produits laitiers c'est non seulement sa source de revenus qui s'écroule mais aussi son temps de travail qui s'allonge, car le déficit de lait dans l'économie pastorale est toujours compensé par une introduction de céréales dont la

transformation crée pour la femme un surcroît de travail.

La principale forme d'épargne féminine qui se trouvait être l'élevage des petits ruminants a disparu. C'était une sorte de placement en nature qui était reconvertie en espèces pour subvenir aux besoins de la famille pendant les mauvaises périodes. Par ailleurs, l'artisanat n'arrive plus combler le manque à gagner.

En fait, rien n'a changé pour la nomade en ce sens qu'elle n'a bénéficié d'aucune retombées des mesures de modernisation de la zone pastorale.

Elle est rarement associée à l'encadrement et à la sensibilisation d'où est systématiquement exclue.

Les actions initiées par les trois projets de la zone ne la touchent presque pas ou très peu ; et quand il arrive que ces projets conçoivent et exécutent des programmes pour elle, leur intervention est mal ciblée ou en tout cas dénaturée parce qu'elle ne répond pas à la priorité de ses besoins. Au lieu d'améliorer ses conditions de travail et de réduire le temps de ses occupations, ils lui créent de nouvelles tâches qui viennent alourdir davantage un emploi de temps surchargé et harassant.

Dans un tel contexte, elle subit le double effet, d'une part du "délaissement" de la zone consécutif au désengagement de l'état et à l'insuffisance de projets ; et d'autre part, des attitudes socio-culturelles qui définissent rôle, statut et place de chacun dans la société et qui font de l'homme l'unique acteur du devenir de la société.

C'est une véritable laissée pour compte.

Pourtant, sa contribution est déterminante dans l'économie domestique où elle constitue la clé de voute, elle participe au même titre que l'homme à la survie de la famille. Elle représente une groupe-cible privilégié et fiable pour les actions de développement en pareille situation de crises chroniques où l'homme s'installe de plus en plus dans une pratique d'exodes répétées et prolongées.

Une reconsidération de la philosophie d'intervention s'impose si l'on veut valoriser le rôle de la femme et asseoir les programmes développement sur les composantes les plus stables (et plus fiables !) de la société.

II. LA PROBLEMATIQUE DU DEVELOPPEMENT DE LA ZONE :

Selon les déclarations des éleveurs et les données d'observations de ces dernières années, l'économie de la zone pastorale a subi de profonds bouleversements causés principalement par tout une série d'hivernages médiocres et de sécheresses généralisées.

En effet, depuis la fin des années 60, le monde pastoral traverse une situation de dégradation croissante des ressources naturelles dont la perpétuité risque de compromettre définitivement la viabilité économique de la région et le maintien des pasteurs dans leurs cadres traditionnels d'existence.

Les retombées de ces crises sur les systèmes de production ont été telles que la majorité des éleveurs sont encore loin de s'en remettre complètement.

L'ensemble des facteurs de production en ont été touchés:

II.1 L'ESPACE PASTORAL ET LA REPARTITION DE POUVOIR :

La présentation de la distribution géographique de la population pastorale, au sens restrictif du terme, se justifie dans la mesure où elle permet de relever certaines réalités qui sont les plus couramment ignorées dans la perception de la vie des éleveurs nomades.

Tous les éleveurs, en dehors de ceux d'origine sédentaire, comme certains Mobeurs et Manga de Diffa ou Dagira de Zinder, appartiennent à l'un des quatre ensembles linguistiques vivant dans la ZP de Zinder - Diffa et ressortent, de ce fait, des territoires qui lui correspondent.

Les aires de peuplement sont généralement homogènes dans leur élément dominant et sont marquées par des réseaux de points d'eau à l'intérieur desquels les maîtres des lieux exercent des droits de souveraineté. Les non-résidents sont tenus de se conformer aux règles et usages établis, au risque de se voir expulser du secteur.

La pénétration sur une aire coutumière, utilisée par un autre groupe, est une caractéristique quasi-exclusive des éleveurs peuls, particulièrement des WODAABE. Leur système de production et les espèces animales qu'ils élèvent requièrent des mouvements extensifs, lointains, bien au delà de leurs terres d'attache où ils reviennent généralement aussitôt qu'ils le peuvent.

Quant aux FULBE, composante "sédentaire" des Peuls, ils résident tous en bordure nord de la zone pastorale (TOUMOUR, FELATARI, N'GUEL BAYLI, GOURE, GOURBOBO) et n'utilisent la zone pastorale

que temporairement pendant l'hivernage.

Les peuls sont propriétaires de grands troupeaux de bovins, qui pèsent lourdement sur les pâturages et l'eau. C'est l'un des principaux facteurs de discorde entre eux et les autres groupes d'éleveurs.

Lors des grandes catastrophes climatiques, ils évacuent la région à cent pour cent de leur effectif.

Ces remarques sur les modes d'occupation de l'espace sont très importantes. En effet, contrairement à une idée fort répandue, il existe bien des territoires repérables dans l'espace, où ces peuples nomades passent la majeure partie de leur temps et sur lesquels ils exercent des formes de contrôle (ou de pouvoir même) tacitement reconnues des utilisateurs.

L'administration territoriale entretient avec cette catégorie d'administrés des relations distantes, voire méfiantes, et n'a jamais tenter de dépasser la confusion, héritée de la période coloniale, qui prévaut dans la gestion de ses unités de base (tribu, village, groupement, canton).

En zone sédentaire, le découpage administratif s'appuie sur des unités territoriales formées par les résidences et le domaine foncier s'y rattachant, alors que dans le cas des nomades, une tribu, assimilée administrativement au village, ne se réfère qu'aux sujets humains qui la composent. Leur nombre n'a pas d'importance (certaines tribus ont plus de 1000 sujets alors que d'autres n'en ont que 30), leur résidence, est celle de leur chef, leurs terres sont considérées comme vacantes.

Ils ne jouissent d'aucune reconnaissance territoriales, foncières. Cet état de chose joue considérablement en défaveur de la zone d'élevage et des éleveurs :

- d'abord, les agriculteurs continuent impunément de l'annexer sous le regard intéressé des chefs de cantons du sud qui voient ainsi leur aire d'influence s'étendre, comme sur certains puits au sud de Tejira) ;

- ensuite, les dégâts des champs tournant toujours à la défaveur de l'éleveur lorsqu'ils se produisent dans la zone des villages, il serait difficile de lui faire croire à une justice quand rien n'est fait pour défendre son patrimoine foncier, le seul qu'il considère comme sien. D'où la tentation de se faire justice soi-même et de se réfugier ailleurs.

L'approche administrative pourrait, elle, peut-être, s'accommoder d'une telle organisation. Mais objectivement, aucune opération d'envergure, fondée sur la recherche d'un développement harmonieux de la zone et de ses habitants, ne saurait se servir d'un tel cadre.

Par ailleurs, les formes d'autorité traditionnelles bien que vivaces encore dans les mentalités ne le sont, parfois, que de manière charismatique car le moindre litige fait souvent l'objet d'un règlement personnel ou d'un recours à l'administration locale (Poste admn., S/prefet). Le pouvoir des chefs de tribus et de groupement demeure rarement efficace quand il s'agit de traiter des différents aspects de la coexistence des groupes d'individus.

Ce phénomène est récent et lié à la crise au cours de laquelle les chefs de tribus ont perdu leur fortune et leur prestige.

Dans les multiples opérations de reconstitution du cheptel ou d'implantation de points d'eau menées en direction des plus démunis, ils n'ont pas, tous, toujours joué le rôle qui seyait à leur rang, à telle enseigne que les éleveurs accordent, aujourd'hui, plus de crédit aux structures nouvelles (GMP, CP..).

Les stratégies de survie déployées à l'échelle individuelle sur des périodes assez longues (migrations, reconversion,...) ont favorisé l'émergence dans ce milieu d'un esprit de détachement et d'auto-détermination qui, également, met en péril l'autorité coutumière. L'éleveur qui, par ses propres moyens, se refait une base économique sera d'autant moins enclin à reconnaître une autorité que celle-ci n'aura rien fait pour l'aider.

Cependant même si pour des raisons économiques et sociales ces structures se trouvent actuellement en état de décomposition, il ne demeure pas moins, et certainement pour longtemps encore, qu'elles cristallisent l'identité référencielle des individus et des groupes. Un cadre doit leur être réservé où elles pourront servir à amplifier les actions de développement et à acquérir par leur médiation la confiance de leurs sujets.

II.2. LES RESSOURCES ET LES MODES DE GESTION :

Les clivages ethniques et sociaux n'ont jamais constitué en eux-mêmes une contrainte à la cohabitation entre différents groupes pastoraux.

Plus que cette diversité c'est plutôt la compétition pour l'espace qui exacerbe les rivalités entre eux, surtout dans le contexte actuel marqué par une dégradation croissante des parcours, l'ensablement des points d'eau et par des tendances, bien notables chez certaine catégorie d'éleveur, à la stabilité.

II.2.1. L'EAU ET LES PÂTURAGES

L'élément déterminant autour duquel s'articule toute la vie pastorale est L'EAU. Chaque éleveur ou groupe d'éleveurs marque son emprise sur l'espace par le fonçage d'un certain nombre de puits sur ses terres de saison sèche et s'assure également l'accès aux mares du nord en hivernage.

Ce sont les déplacements, plus ou moins longs, que les éleveurs effectuent avec leur bétail autour de ces points d'eau en exploitant les pâturages adjacents qui leur ont valu l'appellation de "NOMADES".

Ces mouvements sont la structure même des systèmes pastoraux. On les retrouve chez tous les groupes de pasteurs; la différence réside dans leur direction, leur durée, et dans la composition des unités migratoires.

En dehors des Peuls Wodaabe, les unités mobiles de saison sèche sont constitués de jeunes gens, dès l'âge de 10 ans (parfois moins), qui conduisent les animaux sur des pâturages desservis par les puits familiaux. Les droits de contrôle qu'un propriétaire de points d'eau exerce sur les ressources sont respectés de tous les éleveurs.

Selon ce code coutumier tout éleveur de passage sur un territoire doit se présenter chez le propriétaire du puits pour négocier son séjour.

La tradition gérait assez bien cette cohabitation jusqu'à ce que l'Etat se mêle d'intervenir dans le domaine de l'hydraulique pastorale. Méconnaissant l'existence de ce code coutumier, il s'est mis à forer à tour de bras sur des terres qu'il croyait vacantes et en donnant à ses ouvrages un statut publique qui a entraîné, plus tard, des charges dont il n'a plus les moyens de supporter.

Si les conséquences de cette intervention sur le milieu physique sont aujourd'hui connues et visibles autour des forages et puits publiques celle sur le milieu social sont encore loin de l'être. D'abord ces ouvrages à grand débit ont été implantés, à côté des puits traditionnels privés, sur les parcours usuels de saison sèche de certains éleveurs. Ceux-ci se trouvent de fait expropriés de leurs pâturages et de leur espace de vie qu'ils doivent désormais soit accepter de partager avec les nouveaux venus attirés par l'eau abondante, soit partir.

Ensuite ces ouvrages en raison de leur débit draine les peuls, propriétaires de grands troupeaux de bovins qui profitent ainsi de leur statut publique et de l'immunité qu'ils leur procurent pour s'établir sur des aires appartenant à d'autres groupes. L'expérience de la zone des forages du nord-Gouré est jalonnée des actes de rixes et de conflits inter-ethniques qu'ont pu engendrer ces types de points d'eau.

Enfin, les effets du broutage et du piétinement des pâturages par ces grands troupeaux aux alentours sont tels que même les éleveurs à système stable sont obligés de se déplacer.

Actuellement les deux départements expérimentent plusieurs systèmes de gestion de l'eau, pour la plupart calqués sur le modèle privatif traditionnel, à travers un protocole de transfert des charges aux groupements de producteurs.

Cette démarche fait suite au constat d'échec des systèmes de gestion centralisée et de leur effet dévastateur sur l'environnement. Dans le nord-Gouré des incidences sur les paramètres zootechniques des animaux fréquentant les forages ont pu être mises en évidence.

Les demandes d'ouvrages modernes émanant des éleveurs doivent toujours être relativisées et traduites en terme de déficit réel par rapport aux points d'eau inventoriés et au mode de gestion en vigueur dans les zones à pourvoir.

Le souci de l'éleveur est d'obtenir les moyens de:

- palier le déficit d'une zone et ouvrir de nouveaux pâturages,
- jouir d'un bon captage d'eau dans ses puits,
- compenser l'impossibilité de forer à cause de la présence d'un socle ou de la profondeur de la nappe (cas du nord-Koutouss),
- réduire les recours au prélèvement des matières végétales pour consolider les puits,
- et avoir un point d'eau fiable là où la structure du sol exige des réfections fréquentes (cas du Manga).

A ses yeux, tous ces problèmes objectifs peuvent être résolus par un puits cimenté. A ce titre, et en dehors de toute autre considération, les puits cimentés peuvent jouer un rôle important dans la définition d'une stratégie pastorale.

Mais dans l'état actuel des choses, il est plutôt source de complications et on lui préfère de ce fait les bons vieux puits traditionnels.

L'éleveur de Diffa par exemple est plus favorable à une consolidation de son puits privé au fonçage d'un PC sur le même site.

Il en est ainsi en raison des sérieuses perturbations qu'ils ont créées dans la gestion des ressources, contribuant ainsi à fragiliser bon nombre de systèmes de production, par le fait de leur statut publique.

II.2.2. LE CHEPTEL :

Le cheptel, quant à lui, a beaucoup regressé dans l'ensemble de la zone selon les observations et les déclarations des éleveurs eux-mêmes.

Autour de certains centres pastoraux, comme N'japtooji, c'est le vide total, la situation des pâturages est si critique que tous les résidents du secteur l'ont déserté pour le sud agricole.

Là, ils se confrontent à l'hostilité des agriculteurs qui, aujourd'hui ne passent plus de contrat de fumures avec les éleveurs (surtout dans le Damergou, où, semble-t-il, la fumure animale "brûle" les sols et les rend stériles).

Il ne leur reste alors que les domaines forestiers ou les espaces inter-collinaires du Koutous que le manque d'eau rend également inhospitaliers. Ce qui explique que les éleveurs se réfugient davantage dans les régions nordiques du Nigéria (Bornou, N'gouroua...) ou du Cameroun où ils acceptent de payer un tribut pour leur séjour.

Depuis les années critiques de 69-73, et plus récemment de 84-85 des tendances bien marquées apparaissent dans les comportements des éleveurs par rapport aux espèces qu'ils élèvent et aussi à la manière de s'assurer une marge de sécurité en cas de coups durs.

Certaines régions, du fait de leur état de délabrement, ne peuvent plus comme par le passé se prêter à l'élevage de certaines espèces peu résistantes à la sécheresse telles que les bovidés ou les ovidés.

En effet plusieurs documents des années 40 et même plus récents encore témoignent de l'existence d'importants troupeaux de bovins chez les Arabes, les Toubous et les Touaregs. Dans la monographie du Cercle de N'guigmi de 1941, on parle des Toubous et des Arabes-Shuwas comme " propriétaires d'énormes troupeaux de vaches, d'ovins et de caprins, et ... de quelques chameaux".

La reconversion à l'élevage camelins est un phénomène récent que l'on situe après 1973. Selon l'étude Thébaud-Nomao, " d'un côté la sécheresse 1968-73 s'est traduite par des pertes très importantes de bovins, soit à cause des mortalités, soit à cause des ventes. De l'autre côté, on semble assister à un processus progressif d'assèchement de toute la zone nord de la Dilia où

les espèces végétales particulièrement adaptées aux bovins ont tendance à diminuer, voire à disparaître. En conséquence, il sera par la suite impossible de revenir avec succès à l'élevage des bovins." (Aménagement de l'élevage dans le Département de Diffa, PENCE, 1987).

Ce phénomène a sensiblement marqué l'économie des Toubous et des Arabes qui jusque-là reposait sur des échanges de produits avec les palmeraies de la région de Bilma. Le beurre de vache est un excellent produit d'échange qui permettait d'acquérir du sel et des dattes.

Dans le milieu pastoral même les pratiques traditionnelles de circulation des troupeaux, de prêt ou de dons n'ont plus cours depuis quelques temps et de toute façon elles n'ont jamais eu une empreinte significative sur la reconstitution du cheptel de la zone ni sur la satisfaction des besoins des plus pauvres.

L'Etat intervient encore, dans la précipitation et en usant d'une foule d'intermédiaires (administrateurs, fonctionnaires, chefs, élus locaux). Au cours des opérations de reconstitution du cheptel il n'arrive entre les mains des bénéficiaires que la part congrue, suffisante pour l'endetter insuffisante pour le faire vivre a fortiori relancer son économie.

En restant optimiste, trois éleveurs sur cinq revendent le troupeaux qu'ils ont reçus pour acheter des céréales, parfois même sur place. L'expérience de la reconstitution par rotation des troupeaux, où un bénéficiaire remet en fin d'échéance le même nombre de têtes d'animaux qu'il avait reçus à un autre bénéficiaire, n'est pas reconductible.

Elle n'a profité qu'aux familles des premiers attributaires.

La perte du capital bétail se répercute fortement dans l'alimentation des familles qui se tournent de plus en plus vers les produits céréaliers. Jusque-là, ces produits ne venaient qu'en compléments de ceux de l'élevage pendant la période de faible rendement des troupeaux (soudure pastorale).

Lorsqu'ils sont agro-pasteurs, comme les Fulbes de Diffa ou les Bouzous de Zinder, l'acquisition des céréales pose moins de problèmes, leur propre production peut couvrir leurs besoins. Par contre, pour tous les autres groupes, et les agro-pasteurs déficitaires aussi, cela se pose en termes de pouvoir d'achat et de disponibilité d'animaux dont la vente n'entamera pas le noyau reproducteur des troupeaux (vieilles femelles, mâles castrés, jeunes mâles...).

Or la majorité des éleveurs rencontrés se trouvent dans un dénuement total, nettement en dessous du seuil vital des 3 UBT donné par la FAO.

Et quant bien même ils ont un quelconque pouvoir d'achat, les cours des animaux sur les marchés sont tels qu'il faut actuellement trois brebis pleines ou bien quatre à cinq boucs pour obtenir 100 kg de mil (sources : CP, pasteurs, marché de Tanout) . Ces termes ne feront que s'aggraver au courant de l'année.

Par ailleurs l'aide alimentaire, aléatoire et tardive, ne saurait s'intégrer dans une stratégie de survie parce que impondérable.

Il semblerait, en effet que le déficit alimentaire du pays s'évalue sur la base de la seule consommation des producteurs, en omettant les consommateurs non-producteurs, comme les pasteurs. Ce qui conduit à sous-estimer les besoins réels à couvrir et à biaiser la stratégie alimentaire. Dans certaines localités il a fallu faire, in extrémis, des prélèvements sur les parts de vivres destinés aux cantons agricoles pour pouvoir constituer un stock aux groupements nomades.

Les familles d'éleveurs demeurées dans la zones arrivent à drainer une partie de l'assistance publique ou internationale en exploitant, à bon escient d'ailleurs, le discours officiel et la relation Participation - Bénéfice qui guide les opérations. Ils s'approchent des sites de cultures de contre-saison, font des enclos en prélevant des branchages et attendent, parfois des semis, plus souvent l'aide. Ce sont les "champs-pièges" bien connus dans le nord Tanout. La production sur ces sites est de toute façon nulle et sans débouché économique, il serait d'autant plus bénéfique d'utiliser toute cette énergie dans des actions de réhabilitation du milieu naturel.

II.3. TENDANCES OBSERVÉES:

Comme on peut le constater les variations climatiques au cours d'une année suscitent des comportements typiques des éleveurs vis-à-vis des ressources aussi bien naturelles qu'animale qu'ils exploitent.

Les mouvements de transhumance (déplacement d'une bande écologique à une autre) et de nomadisme (déplacement de faible amplitude à l'intérieur d'une même bande écologique) se font en

vue d'une meilleure alimentation des animaux en eau et pâturages.

Ces déplacements sont régis par l'organisation sociale de chaque groupe et concernent deux types d'unités migratoires :

+ un type d'unité légère composée seulement de jeunes gens d'âge variable sous la surveillance d'un aîné chargée de conduire les troupeaux sur les zones desservies par les puits appartenant au groupe familial ou tribal ou en année difficile vers d'autres régions (lit du lac, vallée de la Komadougou...). L'unité se charge très souvent de fréquenter les marchés et de pourvoir au besoin alimentaire du reste de la famille demeurée sur place.

Dans ce cas l'organisation prévoit une scission du groupe entre un noyau stable et une ou plusieurs unités migratoires avec des tâches spécifiques à chaque partie.

Cette forme de nomadisme est pratiquée par Touaregs, les Arabes et les Toubous. Ces groupes conservent en majeure partie de l'année des lieux stables de séjour.

+ les unités globales qui sont en fait des groupes de familles qui se déplacent ensemble généralement précédés par des éclaireurs qui les conduisent sur les meilleures pâturages du moment.

Ces déplacements massifs sont une caractéristique exclusives des Peuls, particulièrement les Wodaabe. Ils peuvent demeurer longtemps absents d'une région et se ramener avec un retour à la vie normale.

Cependant, avec les phénomènes évoqués plus haut sur l'émergence de la personnalité individualiste du fait de la décomposition de

l'autorité traditionnelle, et de la paupérisation des générations anciennes, ces schémas de déplacement ne sont pas toujours respectés. De plus en plus les jeunes gens aspirant à une certaine autonomie économique se soustraient à ces obligations et s'expatrient bien volontiers vers les pays du Nord (Algérie, Lybie) ou au Nigéria.

Cette catégorie de migrations a tendance à se développer au sein de la classe d'âge de 15 - 40 ans à la faveur de la crise qui affecte ces régions depuis presque un décennie. Elle a des retombées négatives directes sur la scolarisation des nomades par le fait que le travail qui incombait à cette génération se répercute maintenant sur les jeunes en âge scolaires qui, vue les conditions déplorables de vie et d'étude dans les cantines scolaires, ne demandaient guère mieux.

La zone pastorale, c'est très remarquable, donne l'impression d'un autre monde. En raison de son enclavement, des distances et des faibles moyens des services de l'Etat, plus personne ne s'y rend.

Les contacts que la population, notamment celle de Diffa, ait rarement eus avec l'administration ont consisté dans des tracasseries fiscales, des perquisitions militaires ou des mises en demeure. Et pendant longtemps, une partie de cette population repertoriée dans les archives comme instable et dangereuse, "rebelle" même, continuera de placer sa sécurité physique avant celle de son économie.

Dans un tel contexte, qu'est ce qui pourrait retenir les populations sur leur zone habituelle ?, et comment peut-on

empêcher à un individu, nomade ou sédentaire, en âge d'activité et qui a tout perdu d'aller vendre sa force de travail et trouver ailleurs les moyens de reconstruire par lui-même sa base de production ?.

Comment peut-on jeter les bases d'un développement harmonieux de la nation lorsque l'identité nationale même est sapée chez ceux-ci, dont l'activité, rien que dans Diffa, a contribué, en 1986, pour 55 % du PNB, avec une valeur de sept milliards et demi de Francs CFA ? (source: PADADD, 1986:27).

Il est également remarquable sur l'ensemble de la zone, qu'en dehors du Projet de Développement de l'Elevage dans le Niger Centre-Est (PDENCE) et de l'OIT (limitée encore à l'approvisionnement et à la reconstitution du cheptel dans les CP de Zinder) et d'un programme récent de Réhabilitation de Zone Nord-Diffa (sept.89) aucune opération d'envergure n'a cours actuellement.

Les profondes mutations qu'a subi ce milieu ne sont pas de nature à permettre un rétablissement rapide des systèmes de production à partir de leur propre dynamisme.

Et devant la montée d'un sentiment de frustration et de marginalité il paraît urgent de penser à la définition d'une forme d'intervention susceptible de conduire dans les meilleurs termes à une stabilité des populations autour de certains centres d'intérêts où des actions de formation et d'encadrement lui seront adressées.

III. LE MODELE D'INTERVENTION

La problématique de la zone pastorale fait ressortir deux axes d'intervention :

+ d'une part, sur la structure économique et sociale d'un milieu humain enclavé, sous-équipé, sous-encadré et de surcroît secoué par les calamités naturelles fréquentes. Fondée sur un inventaire préalable des systèmes de production, cette intervention sera nécessairement lente et progressive;

+ et d'autre part, sur la nécessité de déployer des actions immédiates afin d'éviter la dispersion des populations résidentes selon les mêmes schémas que ceux qui ont conduit à la conception du présent programme.

Cependant, s'il est évident que la priorité va au second axe, il ne demeure pas moins important d'inscrire dès le départ les deux formes d'intervention dans une démarche d'ensemble dans laquelle des actions immédiates pourront contribuer à l'accréditation des objectifs fondamentaux du programme.

Pour cela les régions, qui auront la charge de la continuité et de la coordination des opérations auront également le rôle de garantir le respect de la philosophie d'intervention à travers des contacts permanents avec la population.

D'ores et déjà, compte tenu des différences qui existent entre la zone de Zinder dotée de six centres pastoraux autour desquels des structures associatives ont été installées, et celle de Diffa

entièrement laissée à elle-même avec une foules d'attentes, il faut envisager des méthodes différentes.

Ici, il faut initier des actions en tirant des leçons des expériences menées plus loin, et là, les centres pastoraux ne demandent qu'à être renforcés et orientés sur la voie d'une politique pastorale bien définie.

Quant à la diversité ethnique du milieu humain, il a été établi qu'elle ne constitue nullement un obstacle au développement de la zone pastorale tant qu'une forme de gestion des ressources reste valide et respectée.

Néanmoins, il faut considérer les usages de chaque groupe dans son milieu dans la phase d'opérationnalisation du Programme.

A ce propos, trois tendances relatives au mode d'occupation de l'espace par les populations ont été observées dans l'ensemble de la zone d'intervention. Elles seront déterminantes dans le choix des moyens d'action :

+ Une population à aire de résidence extensive, dont l'habitat disséminé dans un espace défini par un réseau de points d'eau traditionnels, gravite toujours autour d'un centre d'intérêt précis tel que le campement du chef de tribu où l'on trouve souvent école et puits cimenté.

Ce cas concerne presque exclusivement les éleveurs Toubous, dont les campements sont les plus gros, les Touaregs et les Arabes.

+ une population dont le mode d'occupation de l'espace évolue vers des formations de type villageois avec un habitat en matériaux semi-définitifs. C'est le cas des Fulbes agro-pasteurs de Diffa avec d'importantes agglomérations comme N'guel Beyli, Foulatari ou Toumour.

+ enfin, un troisième groupe qui se distingue des deux autres par une plus grande mobilité c'est le groupe des nomades purs. Il est constitué principalement de Peul WODAABE mais y figurent également les Arabes MOHAÏDA issus récemment du Tchad. L'élément humain de ce groupe est parfois numériquement peu important, mais leur cheptel pléthorique de gros ruminants dont la pression sur les ressources suscite l'hostilité des autres éleveurs qui aspirent à la stabilité .

Un schéma d'intervention entièrement fondé sur les populations à noyaux stables parce que plus saisissables en termes de contacts, serait très peu réaliste car, on l'a vu, si les éleveurs mobiles sont capables d'évacuer complètement une zone, ils sont tout aussi susceptibles de revenir à tout moment quand la situation se rétablit. Plus grave encore, en les excluant le programme aura tout simplement contribué à entériner des velléités hégémonistes latentes chez certains et à rompre une tradition pastorale dont les Wodaabe font partie.

Bien que cette problématique soit bien cernée aussi bien par les éleveurs et les agents d'encadrement que par l'administration la complexité de la question n'a laissé entrevoir aucune solution pratique et infallible pour la zone pastorale.

Néanmoins, il est envisageable que compte tenu de leur affiliation et de la durée de leur séjour dans la zone pastorale, qu'ils utilisent comme une zone de passage, un début de solution pourrait être trouvé en bordure sud de cette région.

Les groupements mutualistes pastoraux créés dans le cadre du PDENCE sont d'excellentes unités de gestion.

Formés sur la base de l'appartenance à un même espace pastorale, sans limite ethnique ni administrative, ils peuvent, avec une assise économique et juridique, être des modèles viables et généralisables d'organisation des éleveurs.

IV RECOMMANDATIONS

La crise que traversent les systèmes pastoraux des départements de Diffa et Zinder est préoccupante à plus d'un titre :

- par l'importance de la population qu'elle touche, entre 128.000 et 150.000 personnes dans les deux départements, ayant tendance à trouver refuge dans les pays voisins,
- par l'absence de toute autre forme de recours devant l'actualité de la crise,
- et par l'importance du secteur qu'elle affecte dans l'économie de ces régions.

Les actions à mener doivent concerner les différents facteurs de production à savoir :

- l'homme ;
- le cheptel ;
- les ressources naturelles (pâturages et eau),
- les activités commerciales et artisanales.

IV.1 ACTIONS SUR LE MILIEU HUMAIN

Elles doivent viser les sécurisations du processus de production grâce notamment à :

- un meilleur approvisionnement des populations en produits vivriers et autres biens de première nécessité ;
- une meilleure éducation des adultes et des enfants ;
- une amélioration des réseaux de communication (pistes rurales, communications radio etc...) ;
- un encadrement administratif rapproché ;

- une meilleure couverture sanitaire.

a) l'approvisionnement :

Traditionnellement, l'approvisionnement s'effectue sur les marchés de la bordure sud de la zone pastorale où les éleveurs écoulent leurs animaux pour acheter des céréales.

Or, au cours de l'année les courbes des prix des deux produits évoluent de telle manière que c'est au moment où les éleveurs recherchent le plus de céréales pour combler leur déficit laitier que les cours des animaux chutent sur les marchés.

Des mesures de stabilisation des prix des céréales peuvent être envisagées en relation avec ~~avec~~ les Unions Régionales des Coopératives (URC) et en se servant des magasins des centres pastoraux. Dans l'attente il faut prévoir : ✓

- le renforcement en stock vivrier (mil, thé, sucre) au niveau des boutiques coopératives à un prix abordable afin d'éviter les ruptures de stock, et mettre à la disposition des membres des différents groupements mutualistes villageois les produits de première nécessité dont ils ont besoin.

- Une extension des réseaux d'approvisionnement, tout en veillant à leur bonne gestion et au développement du contrôle social (par les commissaires aux comptes et autres membres des groupements).

b) L'éducation :

Les cantines scolaires demeurent encore les formes les plus adaptées de scolarisation des enfants nomades. Mais dans les zones visitées l'état de leur fourniture est déplorable : les enfants ne trouvent pas assez à manger et se mettent à mendier

à la sortie des classes (cas de Tesker qui, pour le trimestre a reçu 8 sacs de sorgho, 2 de mil et 1 de sucre, pour 56 élèves), ils vont en classe sans déjeuner par manque de lait et le plat souvent sans sauce (Kossotory) n'est, pour ainsi dire jamais varié. Toutes étaient en fin de stock lors du passage de la mission.

Une solution pourrait être approchée en décentralisant l'approvisionnement des cantines au niveau des régions et en étalant les rôles des centres pastoraux jusque dans le suivi de leur situation, même sous-forme de test.

L'alphabétisation des adultes restera un volet à consolider et à lier davantage aux activités menées dans la région, telle que la gestion de l'eau par exemple.

IV.1.1. LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT :

a) l'encadrements technique de la zone : la situation de la zone d'étude se présente de la manière suivante :

- un encadrement extrêmement faible dans le département de Diffa, assuré tant bien que mal par les services techniques, souvent sans autres ressources que celles de plus en plus limitées mises à leur disposition par l'état et/ou les collectivités.

- la menace qui pèse sur les activités des six centres pastoraux créés par le projet Niger Centre-Est dans le département de Zinder à l'horizon juillet 1991, c'est à dire à la fin du financement accordé par la caisse centrale de coopération économique (CCCE) a pris le relai de la Banque Mondiale.

L'installation d'un cadre où l'accès aux services de base est possible et relativement aisé se fait de plus en plus sentir sur les régions orientales de la zone pastorale. Et ceci d'autant plus que les modes d'occupation et de gestion de l'espace évoluent vers une stabilité relative des lieux de résidences.

b) Développement des travaux à haute intensité en main-d'oeuvre: La pression démographique conjugué, à la crise de l'élevage qui réduit considérablement la base économique des populations, fait apparaître un taux d'activité des adultes extrêmement faible. Une majorité de personnes en âge d'activité n'intervient plus dans l'élevage par manque de ressources. Cette main d'oeuvre souvent transférée vers d'autres secteurs d'activités est la plus exposée aux mouvements migratoires vers les grands centres et les pays voisins.

Le temps libre dont ils disposent doit être canalisé vers travaux d'intérêt pastoral sur l'environnement, pour la réalisation des pistes d'accès pour désenclaver la région,...etc. Les salaires qui leur seront versés permettront des investissements sur le bétail pour la relance de leur exploitation.

Cela contribuera également à éradiquer l'esprit de "nécessiteux-assisté" très développé chez ces peuples à qui on n'a pas su donner les bases de l'auto-suffisance.

c) Système d'alerte précoce et "fonds anti-sécheresse"

La régularité avec laquelle se succèdent les années de sécheresse tend à montrer que ce phénomène n'est plus un événement accidentel et qu'il faut bien l'intégrer à toute stratégie de

développement de la zone pastorale :

- le système d'alerte précoce, basé sur le suivi de certains indicateurs comme la production de la biomasse, l'évolution des termes de l'échange pastoral et les mouvements de la population devra fournir aux décideurs des informations pertinentes, fiables et régulières.

- le fonds d'intervention consistera en une provision financière avec des procédures de mobilisation assez souples, pouvant servir selon les circonstances, à l'achat d'aliments pour le bétail, à des opérations de reconstitution du cheptel ou au financement d'opérations viande séchée pour encourager le destockage en cas de déficit fourrager.

d) Mesures institutionnelles

Elles doivent, d'une part, fournir un cadre juridique approprié aux systèmes de gestion des pâturages et des points d'eau, d'autre part garantir un niveau de ressources financières minimum pour le financement de certaines actions de développement du secteur de l'élevage ; ces mesures porteront sur :

- le statut des points d'eau pastoraux ;
- la gestion des terrains pastoraux ;
- la création d'un fonds national ou de fonds régionaux de développement de l'élevage.

Ces mesures, enrichies par les données des expériences en cours à travers le pays devront fournir l'ossature d'une véritable politique nationale en matière d'hydraulique pastorale.

Le vide institutionnel qui caractérise actuellement ce secteur laisse la porte ouverte à beaucoup dérapages dont les retombées sur le plan social seront difficiles à redresser.

Il est en outre fort préjudiciable pour la définition des actions et risque de décourager beaucoup d'investisseur extérieur.

IV.2 ACTIONS SUR LE CHEPTEL

a) Reconstitution du cheptel : De nombreuses familles pastorales ne disposent pas aujourd'hui du capital animal minimum pour assurer la survie de leurs membres. Par ailleurs, l'état de pauvreté aussi général dans lequel se trouvent la plupart des groupes sociaux ne leur permet pas de faire jouer pleinement les systèmes traditionnels d'entre-aide permettant aux familles démunies de sortir de la crise. Une intervention extérieure s'avère donc indispensable.

b) Santé animale : De gros efforts ont été consentis par les pouvoirs publics pour maîtriser la peste et la péripneumonie bovines. Beaucoup reste cependant à faire en direction des camélins et des petits ruminants, espèces aujourd'hui dominantes et dont la pathologie n'est pas bien maîtrisée.

Dans le département de Diffa, une attention particulière devrait être également portée sur le polyparasitisme lié au lac Tchad.

VI.3 ACTIONS SUR LE MILIEU PHYSIQUE :

VI.3.1 LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT :

a) protection des points d'eau : Intégrer ces actions dans le cadre institutionnel des groupements mutualistes pastoraux avec lesquels seront définis les modalités d'exécution et déterminer

les responsabilités. Compte tenu du caractère mobile des éleveurs, les travaux seront rénumérés sous forme de salaires, ce qui permettra aux bénéficiaires de supporter eux-même la reconstitution de leur troupeau.

b) protection des campements fixes : il s'agit des actions individuelles de plantation d'arbre afin de cultiver davantage chez l'éleveur l'esprit de foresterie à travers les mini-pépinières.

c) substitution des racines d'arbres : les supports de l'habitat chez la plupart des éleveurs sont constitués des racines.

Cette mesure vise à trouver un substitut, flexible, léger peu coûteux, durable et facile à transporter lors de déplacements.

IV.3.1.1. LES MÉTHODES :

a) la mise en défens : c'est une action fondamentale de lutte contre la désertification.

En zone pastorale, l'objectif recherché est la reconstitution du peuplement de graminées sur des grandes surfaces ; ces plantes étant annuelles, elles se reproduisent vite si les conditions de l'hivernage sont convenables. Il faudrait bien souvent, dans les zones où les meilleures espèces ont disparu, procéder à des recensements.

b) Stabilisation et fixation des dunes, pour la protection des agglomérations, des points d'eau, des bas-fonds fertiles menacés d'ensablement, la méthode comprendra deux procédés :

* une protection mécanique qui consistera à ériger des obstacles inertes capables de favoriser la concentration de part et d'autre les dépôts sableux à une distance de 150-200 m des sites à protéger.

* la fixation biologique, par simple mise en défens, ou plus souvent par des plantations syto-pastorales en vue de rendre irréversible le processus de stablisation, en se servant du matériel résistant local.

c) brise vent autour des mars et points d'eau qui pourrait éventuellement être aménagés par des cultures adaptées.

d) Plantation d'ombrage.

IV.3.1.2. L'ENCADREMENT :

a) Il doit être rapproché et basé sur la sensibilisation, la formation des éleveurs pour meilleure utilisation des ressources dans un cadre de gestion de l'espace.

La formation s'articule autour des techniques d'élagage, pare-feu etc...

Renforcer l'équipe des centres pastoraux en y intégrant un agent de l'environnement.

b) Promouvoir la recherche sur l'environnement.

IV.3.2. HYDRAULIQUE PASTORALE :

L'hydraulique est le facteur déterminant de la production pastorale. Il mérite à ce titre une attention toute particulière pour ne pas reproduire des erreurs déjà commises par le passé.

La faillite de la gestion publique des ouvrages modernes a été établie. L'Etat n'est plus en mesure d'assurer cette gestion, les éleveurs ne s'en occupent pas, et l'afflux des animaux vers ces points d'eau est à l'origine d'un des phénomènes les plus visibles de la dégradation de la zone pastorale.

L'équipement actuel de la zone pastorale est très peu connu. Le dernier inventaire BRGM remonte à 1970 et bien que ses aient été complétées par les Divisions Départementales de l'Hydraulique et les Services de l'Elevage (inventaire réalisé par le PDENCE, en 1980_83) la situation est loin d'être maîtrisée.

Pour cette raison, en préalable à toute intervention un inventaire aussi exhaustif que possible doit être effectué pour d'une part statuer sur les cas de déficit déclarés et d'autre part permettre la mise en place d'une politique régionale et nationale de l'eau.

La démarche à suivre doit considérer les éléments suivants :

a) Les ouvrages déjà existants

-Faire un inventaire exhaustif de tous ces points d'eau (puisards, puits traditionnels, puits cimentés, forages, mares, ...) en indiquant précisément les éléments suivants:

- . Position géographique,
- . Nom,
- . Effectif,
- . Nappe captée pour les eaux souterraines,
- . Débit spécifique de l'ouvrage,

- . Utilisation de la ressource,
- . Capacité d'abreuvement,
- . Mode d'appropriation,
- . Mode de gestion,
- . Qualité de l'eau.

- Réhabiliter les anciens points d'eau en développant une politique de protection et de lutte contre l'ensablement, former des artisans plongeurs pour l'entretien régulier des ouvrages. La pollution et l'ensablement des ouvrages peuvent être réduits en améliorant les superstructures (margelles, antibourbiers et abreuvoirs) en s'inspirant du modèle des puits pastoraux de Damagaram Takaya.

b) nouveaux ouvrages

Ce réseau , avant d'être installé doit tenir compte des aspects suivants:

- 1°) De la connaissance et la disponibilité des ressources en eau (de surface et souterraine) :
 - Faire des études détaillées par des sondages électriques (géophysique) pour toute implantation des nouveaux ouvrages afin de réduire la réalisation d'ouvrages improductifs;
 - Solliciter les nappes dont les ouvrages à réaliser auront des charges récurrentes moindres;
 - évaluer la densité de la population et du cheptel.
 - évaluer les potentialités fourragères (qualité des pâturages en fonction de la saison et des espèces animales);
 - Eviter de faire des points d'eau à gros débit qui attirent plus d'un millier de têtes de bétail par jour;

-Faire une reconnaissance sur le terrain des zones dépourvues de points d'eau afin de s'assurer du type ouvrage qui sera réalisé et son influence avec les ouvrages environnants;

c) La gestion des points d'eau

- Mettre en place un comité de concertation en matière d'hydraulique, animé par le service du Plan et qui regrouperait toutes les structures concernées :

- . La population bénéficiaire,
- . L'administration territoriale,
- . Les services techniques de l'Hydraulique, des Ressources Animales, de l'Environnement, ...

- Le système de gestion des points d'eau modernes sera basé sur les principes suivants:

. L'harmonisation des systèmes de gestion, à travers leur généralisation à tous les points d'eau modernes. Les anciens ouvrages seront intégrés dans les mêmes schémas de gestion car les éleveurs sont prêts à restituer à l'Etat la valeur résiduelle des puits cimentés et à s'organiser en conséquence.

Une disparité dans la gestion des ouvrages entraînerait une trop grande confusion et rien n'en sera résolu.

. Seules des associations pastorales reconnues par l'Etat pourront faire l'objet d'une affectation de points d'eau.

Des cahiers de charges - types devront être élaborés afin de situer les responsabilités de chaque partie, selon les modèles mis en expériences par le PDENCE dans le Nord-Gouré.

Ces documents définiront les conduites à tenir vis-à-vis des éleveurs nomades non-résidents en particulier, du couvert végétal et de la maintenance.

Des comités de gestion seront créés au sein des associations.

. L'information et la sensibilisation sur les implications de l'attribution par l'Etat des points d'eau modernes par rapport à leur maintenance et leur fonctionnement.

. Une campagne d'information sous-forme de rassemblement d'éleveurs pour lancer les opérations et expliquer le fonctionnement et l'intérêt du nouveau système.

. Une responsabilisation et/ou association des agents des centres pastoraux dans toutes les tâches menées en direction des éleveurs de leur secteur.

. Une formation des membres des associations et des comités de gestion pour qu'ils puissent assumer leur rôle.

IV.4. AMEL

La société
la femme d
domestique
d'éducatio

Certaines
selon leu
confortab

*note women are not to be
represented on management
tees & associations,
and possible conflicts between
water use by elevateurs
& women (eg. sharing
raking of water, preservation
hygiene) not covered!*

ES FEMMES

...e en particulier place
...issables où les tâches
...elle de la production,
...its.

...rtenance ethnique et
...nt d'une situation fort
...out effort.

Mais les contraintes économiques qui ont suivi la perte du capital bétail ont mis la majorité des femmes dans une situation où le salut réside dans la contribution de tous les membres de la cellule familiale.

Bien que la solution de ses problèmes puisse se concevoir globalement à travers des opérations sur l'élevage, un volet d'actions spécifiques est à retenir pour l'affranchir de la servitude de la vie quotidienne et faire du groupe des femmes un groupe d'interlocuteurs fiables et conscients.

a) Création des conditions de réduction de son temps de travail et d'allègement de ses tâches :

- Par rapport aux tâches ménagères domestiques, il s'agira :
 - + d'installer des moulins de décorticage et de mouture, au niveau des différents centres pastoraux et de quelques gros villages de la zone (ex. Toummour N'guelbeli, Tesker), géré par les femmes,
 - + de vulgariser les machines mécaniques à fabriquer ces pâtes alimentaires,
 - + de vulgariser la substitution du bois de feu par l'introduction et l'utilisation des foyers améliorés à gaz et à pétrole.

Ici aussi, la distribution devra être fortement subventionnée à cause du coûts élevés des matériels, Mais ils conviennent fort bien à la vie nomade, en ce sens qu'ils sont portatifs et peu encombrants. Cette vulgarisation s'avère fort opportune dans le contexte actuel de rareté du bois.

Cependant, la substitution du bois n'est jamais vraiment totale à cause de la préparation du thé (les populations nomades en sont grandes consommatrices), du chauffage et des grillades qui nécessitent l'utilisation du charbon. Elle n'aura pas un impact immédiat sur l'environnement en raison d'une réserve importante de bois mort, néanmoins elle pourra contribuer à long terme à créer des réflexes de rationalité dans la consommation du bois. Avec l'avènement des nouveaux produits le gaz ou le pétrole devront être toujours disponibles dans les boutiques coopératives.

+ d'assurer la vente de farine de céréales et de son au niveau des boutiques coopératives ; et l'on veillera à ce que le conditionnement soit satisfaisant et conforme aux conditions de vie de la zone pastorale.

- Par rapport à l'acquisition de l'eau

- + réaliser sur les puits des aménagement de surface adéquats pour l'exhaure et l'abreuvement,
- + le comité de gestion des puits doivent convenir avec les femmes d'un moment de la journée pour la quête de l'eau à usage domestique,
- + selon l'importance du peuplement humain, l'implantation de système d'adduction d'eau solaire à gestion collective, déjà connus par les éleveurs dans leurs déplacements dans les régions agricoles de Zinder, allègera considérablement le travail des femmes nomades.

b) L'amélioration des techniques de production pastorale
Il s'agit d'une part, des actions de soutien à l'élevage des petits ruminants et d'autre part de l'organisation de l'exploitation de ses sous-produits.

L'appui à l'élevage comportera :

- 1 - Prêt de femelles reproductrices au groupement constitué par les femmes. Dans la mesure où les années de crise tendent à se répéter, il importe de bien choisir le moment des opérations.
Celles-ci doivent s'accompagner d'un bon encadrement notamment pour l'utilisation du son, obtenu au moulin ou dans les boutiques coopératives, et de tout autre aliment complémentaire et produits vétérinaires.
- 2 - assurer le suivi sanitaire de l'ensemble du troupeau.

L'exploitation des sous produits de l'élevage visera :

- 1 - la promotion des mesures d'hygiène dans le traitement du lait et de ses dérivées,
- 2 - l'instauration d'un moule-type pour la confection des fromages,
- 3 - l'organisation d'un circuit d'écoulement des produits dans les marchés villageois et urbains où la demande y est très forte.
Cela suppose l'amélioration des systèmes de conditionnement et des relations avec les autres structures en place.

IV.4.1. LA PROMOTION DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

Il est remarquable que malgré l'archaïsme de la méthode de production, la matière première est bien travaillée, le produit fini de bonne qualité.

Pour ce qui est du commerce, c'est du petit commerce qu'il est question, elles connaissent bien les besoins des populations de leur zone, les prix qu'il faut pratiquer, les meilleurs points d'approvisionnement.

Pour mieux consolider puis préserver tous ces acquis, il faudrait :

- que les femmes puissent s'approvisionner facilement en matières premières, à des prix abordables au niveau des boutiques coopératives ou disposer de moyens de transport leur permettant de se rendre dans les marchés environnants;
- instaurer un système de crédit (fonds de roulement) ou de subvention partielle ou totale pour l'équipement en moyens de travail. L'utilisation de ces fonds devrait viser la production et non les consommations : pour cela ils devraient couvrir tous les besoins essentiels d'équipement.
Cette opération crédit-subvention s'accompagnera de la mise à la disposition des groupes de femmes de machines à coudre et autre instrument de travail pour améliorer les techniques de production
- mettre en place un circuit d'écoulements qui comprendra la collecte, le conditionnement, le transport et la vente. A cet égard, les boutiques coopératives pourraient constituer des

points de vente au niveau de la zone pastorale même.

L'écoulement extérieur serait assuré par la négociation d'accords de vente avec des promoteurs économiques comme par exemple les représentants de la boutique du musée national ou certains gros commerçants des produits de l'artisanat. Il en sera fait de même par la commercialisation du fromage et du beurre de vache pour lesquels l'on pourrait trouver un écoulement extérieur au niveau des différents marchés des grands centres.

IV.4.2. LES MESURES COMPLEMENTAIRES :

La promotion d'activités féminines conformément aux propositions ci-dessus énoncées ne saurait être viables sans la mise en place d'un certain nombre de mesures indispensables d'accompagnement que sont :

- 1 - la création d'organisations féminines comme moyen de gestion privilégiée.

Il importe pour la réussite des actions à promouvoir que les femmes puissent exercer leur responsabilité sur l'organisation et la gestion des activités qu'elles pratiquent. Leur regroupement par centre d'intérêt ou par unité de production afin de leur faire bénéficier d'une formation sur les techniques de gestion et de production améliorées constitue le point de départ de la mise en place de ces organisations. Pour cela, l'information et la formation dispensées doivent répondre exactement aux besoins des femmes qui devraient pouvoir disposer le plus que possible d'un encadrement féminin.

Il conviendrait de limiter les interventions des agents de l'encadrement dans la vie des organisations rurales.

2 - l'amélioration des moyens de transport qui permettra à la femme d'alléger son travail et de mieux gérer son temps, qu'il s'agisse de la corvée de l'eau (qui n'en sera plus une si la femme peut disposer d'une pompe), du ramassage du bois, de l'accès aux différents points de ravitaillement éloignés (marchés hebdomadaires, centres commerciaux ...). Pour la réalisation de cette opération les animaux qui s'y prêtent le mieux sont l'âne et le chameau que l'on attribuera aux femmes sous une forme à définir.

3 - l'amélioration de la couverture sanitaire et un approvisionnement régulier en médicaments.

La mise en place d'un personnel féminin dans les formations sanitaire des centres pastoraux serait de nature à encourager leur fréquentation par les femmes. En effet, vue l'incidence des maladies sexuellement transmissibles dans ce milieu et les blocages d'ordre culturels qui entravent leurs déclarations aux traitants de sexe masculins, l'affectation d'infirmières et le renforcement du nombre et de la compétence des matrones deviennent un impératif social, voire moral.

4 - la création de nouvelles boutiques coopératives et la réorganisation de leur approvisionnement en constituant des stocks appropriés, variés et fournis.

IV.5. PROPOSITION DE CADRE OPERATIONNEL POUR LA REALISATION
DU PROGRAMME :

1 - Pour les actions immédiates:

Ces opérations, vue l'urgence de la situation, ne pourraient souffrir d'attendre la constitution d'un cadre spécifique.

En outre, porté sur le court terme un tel cadre ne se justifierait pas.

Elles consisteront dans le contexte actuel à subvenir aux besoins des populations en céréales, en lait et en produits de première nécessité, thé, sucre, huile..., par une distribution gratuite des dons de la communauté internationale.

Pour arrêter la braderie actuelle du bétail sur les marchés et vu que les prix ne feront que se dégrader au cours de l'année, il est impérieux d'examiner avec le Ministère de l'agriculture et des Ressources animales l'opportunité de mener une opération de viande séchée.

Ces actions s'appuieront :

à ZINDER, sur les centres pastoraux dans les limites de leur couverture et sur les services du Plan et de l'Elevage.

et à DIFFA, sur des ONG nationales, les services du Plan et de l'Elevage.

Toutefois, selon les particularités locales, ces équipes pourront être renforcées par les autres services.

2 - Les actions à long terme :

Elles sont le fondement même du programme et s'inscrivent dès le départ sur les principes de CONSOLIDATION des acquis des autres projets et de l'INTEGRATION de toutes les actions adressées au monde pastoral.

Elles supposent AU NIVEAU NATIONAL, la mise sur pied d'une STRUCTURE DE COORDINATION DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT INTEGRE dotée de moyens humains et matériels légers mais suffisants pour assurer le suivi et l'harmonisation des politiques sectorielles d'intervention en zone d'élevage.

AU NIVEAU REGIONAL,

- l'existence d'un SERVICE COORDONATEUR fort et motivé,
- une banque de données et une capitalisation des informations dans les services techniques notamment au Plan,
- un système adéquat de circulation de l'information à l'instar du cadre de concertation proposé pour l'hydraulique pastorale.
- et un équipement logistique approprié.

Dans le département de ZINDER, un renforcement des moyens d'action des centres pastoraux et leur extension, notamment en créant celui de Kiringuim, permettra sans aucun doute la réalisation des objectifs du programme.

Cependant, les cadres à affecter dans les centres devront être sélectionnés non seulement en fonction de leur compétence mais aussi sur la base de leurs qualités humaines de communicabilité et de respectabilité pour tenir compte de la sensibilité du milieu.

Dans le Département de Diffa, où la zone ne bénéficie pas du même encadrement qu'à Zinder, une plus grande prudence est à observer dans la mise en place du cadre opérationnel.

Il est certain que les centres pastoraux y sont très demandés et parfois fort justifiés mais compte tenu des variations qui peuvent survenir à tout moment sur le contexte de cette zone, deux démarches doivent être retenues :

- dans la zone la mieux connue pour avoir été largement étudiée par une équipe du PDENCE, d'Octobre 1986 à Aout 1987, on peut réactualiser l'implantation d'un centre pastorale à N'Guel Bély, dont une importante population est actuellement dans la mouvance du CP de Yogoum (N.E. Gouré).

- pour le reste de la zone, quatre équipes mobiles présentant les mêmes structures de services que les centres pastoraux peuvent être constituées et placées sous la responsabilité d'un organe basé à N'guigmi. Ils auront pour rôle d'encadrer les populations Arabes, Peules et Toubous et d'identifier par des études socio-géographiques les lieux les plus propices à l'implantation des centres pastoraux.

BIBLIOGRAPHIE

- * BANQUE MONDIALE : Programme Intégré de Gestion des Ressources
Animales et Rurales (PIGRAR);
Niamey, OCT. 1988.

- * PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE DANS LE NIGER CENTRE-EST
(PDENCE) :
 - Aménagement de l'Elevage dans le Département
de Diffa; B. THEBAUD, A.NOMAO ; Oct. 1987.

 - Evaluation de la 1ère Phase 1979 - 1986
Proposition pour une 2ème Phase 1989 - 94;
SEDES, Septembre 1987.

 - Dossier de factibilité, Phase Intérimaire
Préparatoire au PIGRN 1990 - 92 ; Avril 90

 - Guide Pratique des 5 Premiers Centres
Pastoraux du Département de Zinder ;
Oct. 1982

 - Etude de Factibilité Technique du Concept
d'Unités Pastorales au Niger,
(BIRD, IEMVT); Déc. 1978.

- * PROJET DE REHABILITATION DE LA ZONE NORD - DIFFA
(phase pilote) Septembre 1989.

- * Monographie du Cercle de N'GUIGMI;
RIOU, 1941